

UN MANDAT
C'EST AUSSI IMPORTANT
QU'UN TESTAMENT

INFORMEZ-VOUS
AUPRES DE VOTRE NOTAIRE

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUERIN
MEZDA
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval 688-4787

Aujourd'hui: Nuageux, une ou deux averses
Minimum 6° Maximum 13°
Demain: Nuageux, une ou deux averses

● MONTREAL, MARDI 22 MAI 1990

106^e ANNEE N° 208

78 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Iles de La Madeleine: 1 00
Ailleurs au Québec: 50 cents

Aujourd'hui



Lucien Bouchard démissionne

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Au risque de déclencher une crise majeure au sein du gouvernement, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a démissionné hier du cabinet après un entretien d'une heure avec le premier ministre Brian Mulroney, à la résidence personnelle de ce dernier.

Le premier ministre a accepté la démission de son collègue et ami personnel, a-t-on appris hier soir. Le départ du ministre fait suite à la tempête politique soulevée au Canada anglais après que M. Bouchard eut envoyé un télégramme à Jacques Parizeau à l'occasion du dixième anniversaire du référendum.

Le ministre a quitté la maison de M. Mulroney à 20 h 50 hier, en limousine, mais il a refusé de parler aux journalistes qui faisaient le pied de grue à la porte. M. Bouchard doit faire une déclaration ce matin, a précisé un de ses collaborateurs.

Le tollé soulevé à la suite du télégramme expédié par M. Bouchard au Parti québécois et l'échec très probable de l'accord du lac Meech ont convaincu le

ministre âgé de 52 ans que sa carrière à Ottawa était finie. Lorsque les premiers renseignements ont couru, hier, concernant le geste d'éclat du lieutenant politique de Brian Mulroney au Québec, une atmosphère de crise s'est immédiatement emparée des cercles politiques de la capitale.

En fin d'après-midi, un membre du cabinet de M. Bouchard indiquait que la démission de son patron était imminente.

Plusieurs personnalités ont tenté jusqu'à la dernière minute de convaincre M. Bouchard de revenir sur sa décision. Reunis au 24 Sussex, on a vu entrer Stanley

Hart, le chef de cabinet du premier ministre, Paul Tellier, le greffier du Conseil privé et Bernard Roy, l'ex-secrétaire du chef conservateur.

Pour le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, qui a lui-même quitté les rangs conservateurs vendredi, le départ du ministre est directement lié au télégramme qu'il a fait parvenir au Parti québécois à l'occasion du dixième anniversaire

VOIR BOUCHARD EN A 2



Lucien Bouchard

● B 2: L'éditorial de Pierre Gravel

C7 CANNES

Si ce n'est de la remise de la Palme d'Or à *Wild at Heart*, de l'Américain Davis Lynch, le palmarès n'a donné lieu à aucune protestation au 43^e Festival du Film de Cannes.

A3 SAINT-AMABLE

A quelque chose, malheur est bon: le maire de Saint-Amable envisage de récupérer le sable qui a servi à étouffer l'incendie du dépôt de pneus pour aménager un parc.

B5 ROUMANIE

Élu par une majorité écrasante à la tête du pays, le président Ion Iliescu se prononce en faveur d'un gouvernement de coalition et d'un système pluraliste en Roumanie.

S 10 ESCRIME

Sa victoire de dimanche à Legnano, en Italie, assure à l'épéiste montrealais Jean-Marc Chouinard sa participation au prestigieux Masters et aux championnats du monde.



C1 LA MODE

Pour cet été, après bien des saisons d'extravagance, le maillot assagi sied mieux à la sportive, les coupes reprennent les vieux succès classiques, et la hageuse y gagne.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	D7 à D12
marchandises.....	D12, D13
emplois.....	D13, D14
automobiles.....	D14, D15, E6
propositions d'affaires.....	D2
Arts et spectacles	
informations.....	C7 à C10
horaires.....	C8, C9
Bandes dessinées.....	D8
Bridge.....	D11
Décès.....	E7
Etes-vous observateur? ...	D7
Feuilleton.....	D9
Horoscope.....	D12
L'auto.....	E1 à E5
La mode.....	C1 à C6
Le monde.....	B4, B5, D16
Loteries.....	A4
Mots croisés.....	D15, A14
«Mot mystère».....	D13
Placements.....	D1 à D6
Quoi faire.....	C5
Télévision.....	C7, C8
Têtes d'affiche.....	A7

Dion exhorte Bourassa à refuser d'assister à une rencontre au sommet

MARC DORÉ

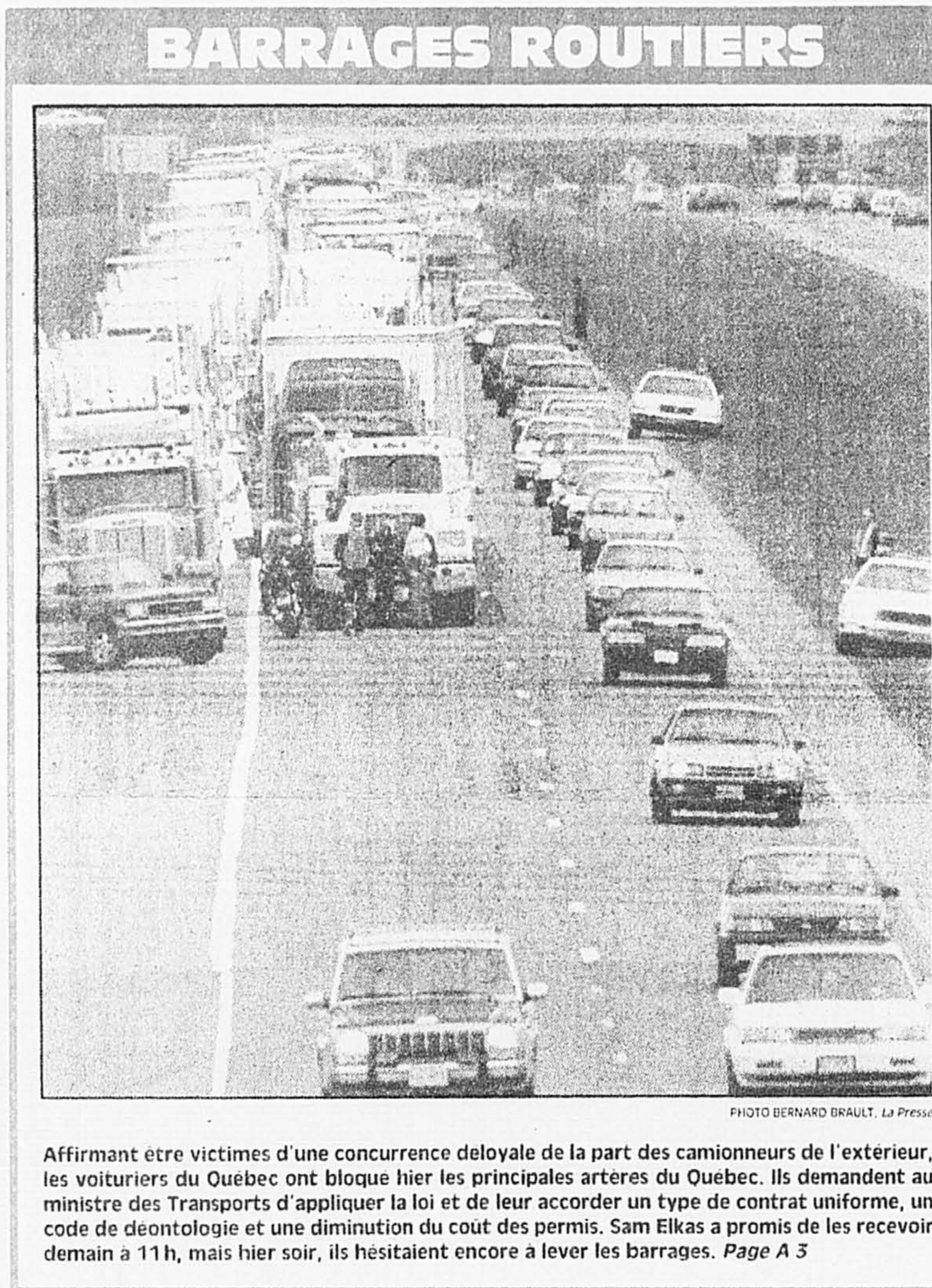
À quelques heures d'une rencontre déterminante pour l'avenir de l'accord du lac Meech, un important constitutionnaliste québécois exhorte le premier ministre Robert Bourassa à refuser de se rendre au rendez-vous de la dernière chance, auquel le premier ministre Brian Mulroney le presse d'assister.

Si M. Bourassa se rendait à cette conférence des premiers ministres, «ce serait se prêter à une opération de brasse-camarade dans laquelle il sortirait encore plus isolé et probablement plus humilié», déclare M. Leon Dion, professeur émérite de science politique à l'Université Laval, qui a été associé à l'évolution de la pensée constitutionnelle du Parti libéral du Québec à divers moments de son histoire.

Le premier ministre Bourassa doit rencontrer ce soir le représentant du premier ministre du Canada, le sénateur Lowell Murray, qui va, depuis vendredi, d'une capitale provinciale à l'autre afin d'arracher le consentement des premiers ministres à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour sauver l'accord du lac Meech avant l'échéance du 23 juin.

Déjà lié par un «engagement extrêmement précis» — la résolution de l'Assemblée nationale du 5 avril — le premier ministre Bourassa, en refusant de participer à une rencontre avec le gouvernement fédéral et ceux des provinces anglaises, retournera

VOIR DION EN A 2



Affirmant être victimes d'une concurrence déloyale de la part des camionneurs de l'extérieur, les voituriers du Québec ont bloqué hier les principales artères du Québec. Ils demandent au ministre des Transports d'appliquer la loi et de leur accorder un type de contrat uniforme, un code de déontologie et une diminution du coût des permis. Sam Elkas a promis de les recevoir demain à 11 h, mais hier soir, ils hésitaient encore à lever les barrages. Page A 3

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Commissaire au statut de réfugié suspendu illégalement?

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le président de la Commission d'immigration et du statut de réfugié, M. Gordon Fairweather, a semé l'inquiétude récemment au sein des membres de ce tribunal administratif en relevant de ses fonctions un commissaire dont il était insatisfait des décisions, a appris *La Presse*.

Dans une note de service transmise à tous ses collègues le 10 novembre dernier, et dont *La Presse* a obtenu une copie, M. Fairweather explique sèchement qu'il a décidé de suspendre le commissaire Martin Hendricks et de cesser de lui confier des causes. Quelques semaines plus tard, il lui écrivait pour lui demander de vider son bureau du Complexe Guy-Favreau, à Montréal.

«Ce geste sans précédent constitue une violation flagrante du droit à l'indépendance qui s'attache à toute fonction judiciaire», a déclaré l'avocat du commissaire «tablette», Me Michel Jetté, lors d'une interview.

«Rien dans la loi ne permet au président de suspendre un membre de la commission de ses fonctions ou de lui imposer des sanctions disciplinaires», ajoute Me Jetté. Il note que les commissaires sont nommés par le gouverneur général en conseil pour des périodes déterminées et que lui seul peut les renvoyer en expliquant les motifs.

Cet avis est d'ailleurs partagé par de nombreux juristes, dont le professeur Gilles Pépin, un expert en droit administratif de l'Uni-

VOIR REFUGIE EN A 2

La situation se détériore dans les territoires occupés

d'après AFP, Reuter et UPI

La flambée de violence provoquée par la mort de 14 Palestiniens tombés, dimanche, sous les balles israéliennes s'est poursuivie hier dans les territoires occupés, gagnant même plusieurs villes arabes d'Israël.

Venant s'ajouter aux quelque 700 blessés de la veille, quatre Palestiniens ont été tués hier à Gaza et au moins 80 autres ont été blessés lors d'affrontements avec l'armée israélienne dans l'ensemble des territoires occupés placés sous couvre-feu. Partout, les manifestants protestaient contre l'assassinat, dimanche, de sept travailleurs palestiniens à Rishon le Zion (près de Tel-Aviv). Ils avaient été abattus à bout portant par un jeune Israélien, Ami Propper, désespéré d'avoir été éconduit par sa petite amie, selon son avocat.

Ce massacre a également eu hier des répercussions en Jordanie voisine, où un Jordanien d'origine palestinienne, Ahmad Badouane, voulant venger l'un de

ses proches abattus à Rishon le Zion, a attaqué un car de touristes français, blessant neuf d'entre eux, ainsi qu'un photographe jordanien.

En soirée, près de 15 000 manifestants dénonçant l'attentat de Rishon le Zion ont été dispersés par la police après avoir échoué dans leur tentative de s'approcher de l'ambassade des États-Unis. Ils avaient sillonné les artères de la capitale jordanienne, en portant des drapeaux noirs et des drapeaux palestiniens et en scandant des slogans anti-israéliens. Ils avaient également saccagé l'entrée du grand hôtel de la chaîne américaine Marriott.

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra aujourd'hui une réunion publique sur la détérioration de la situation dans les territoires occupés. Le groupe arabe a demandé la convocation d'une réunion d'urgence du Conseil et le leader de l'OLP Yasser Arafat a manifesté son intention de se rendre à New York pour y participer. Pour cela, il a demandé un visa au gouvernement américain. L'OLP demande l'envoi d'ob-

servateurs des Nations unies dans les territoires occupés «pour sauver le peuple palestinien», a indiqué à Rome Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'OLP.

Dans une déclaration très critique, les États-Unis ont lié pour leur part les violences du week-end au rejet par Israël des efforts américains pour amener les deux parties au dialogue. Le département d'État a également souligné être «gêné par le nombre de victimes des tirs de l'armée israélienne».

Certains milieux palestiniens ont ouvertement appelé à des représailles. Dans un tract distribué dans les territoires occupés, la direction clandestine de l'intifada affirme que «l'heure du châtiment a sonné». Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a exhorté les Palestiniens à attaquer soldats et colons israéliens.

Autre menace, l'organisation libanaise du Hezbollah (pro-iranien) a affirmé que le meurtre des sept ouvriers aurait des retom-

VOIR TERRITOIRES EN A 2

Décès, à 80 ans, du peintre naïf Arthur Villeneuve

RAYMOND BERNATCHEZ

L'exposition, intitulée précisément *Arthur Villeneuve et la peinture naïve*, exposition qui se terminera le 25 septembre.



Arthur Villeneuve

Le peintre naïf Arthur Villeneuve est décédé subitement hier matin à la résidence de sa fille Micheline, à Montréal. Arthur Villeneuve était âgé de 80 ans. Il était barbier lorsqu'il a entrepris, en 1957, de peindre des fresques sur tous les murs de sa maison de Chicoutimi. Les œuvres de cet autodidacte de génie ont suscité un vif intérêt au Canada et à l'étranger.

Arthur Villeneuve avait quitté sa région du Saguenay au début de la fin de semaine pour assister, en compagnie de son épouse Hélène, à une exposition de quelques-unes de ses œuvres au Musée Laurier d'Arthabaska.

Dimanche, le peintre-barbier assistait au vernissage de

Arthur Villeneuve, un homme d'une grande timidité, a confié à ceux qui l'accompagnaient qu'il était «content de la fête». Plus de 500 personnes participaient à l'inauguration de l'exposition. Il a parlé avec plusieurs invités et a consenti à signer des autographes. Ses proches ont toutefois constaté qu'il était «frileux».

La fête terminée, il s'est rendu en compagnie de son épouse à la résidence de sa fille Micheline, à Montréal. Il devait s'y reposer avant d'entreprendre le voyage de retour à Chicoutimi.

Arthur Villeneuve a donc

VOIR PEINTRE EN A 2

<p>VANCOUVER</p> <p>2 vols hebdomadaires directs, soit le jeudi et le lundi. Vol aller et retour Vol aller simple 249\$ plus taxes</p> <p>399\$*</p> <p>Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an.</p>	<p>LOS ANGELES</p> <p>Depart tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre 1990 Vol direct</p> <p>399\$</p> <p>plus taxes Vol aller retour</p> <p>Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles</p> <p>LES AILES DE L'OUEST</p>	<p>HAWAII</p> <p>2 semaines Incluant avion hôtel et transferts</p> <p>à partir de 1149\$ plus taxes</p> <p>HAWAII TOURS</p>	<p>HAITI</p> <p>Depart tous les samedis à partir de</p> <p>359\$</p> <p>HAITI TOURS</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

* CES VOLS OPERENT DURANT TOUTE L'ANNEE

Nombre de places limité

Consultez les brochures disponibles chez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

BOUCHARD

Lucien Bouchard démissionne

re du référendum. « Il n'y a absolument rien de mal à défendre le droit des Québécois à l'autodétermination », a dit M. Gérin à *La Presse* en apprenant la démission de son collègue. Cela montre la division entre le Québec et le reste du Canada. On n'accepte pas au Canada anglais qu'un ministre de la Couronne dise que le Québec a droit à son autodétermination.

L'opposition officielle se préparait des aujourd'hui à exiger le départ du responsable de l'Environnement, puisqu'elle considère son télégramme comme un appui aux thèses souverainistes du Parti québécois.

Le chef parlementaire du Parti libéral, Herb Gray, avait réagi très négativement. « Je me demande comment M. Bouchard peut rester dans le cabinet quand il appuie la politique d'un parti qui a un but contraire à celui que défend le Parti conservateur », avait-il déclaré à *La Presse*. C'est un manque de jugement de sa part. Un ministre fédéral doit travailler pour toutes les régions du pays, pour un Canada uni.

Pour sa part, le député néo-démocrate Lorne Nystrom ne demandait pas nécessairement la tête du ministre, mais il estimait que M. Mulroney devait prendre des sanctions à son endroit. « Je crois qu'il a exagéré en envoyant un télégramme au moment où les négociations autour du Lac Meech sont dans une phase si délicate, avait-il souligné. M. Mulroney n'a pas le choix, il doit reprimer M. Bouchard et désavouer ses propos.

Dimanche soir, en arrivant à Mirabel en provenance de Paris, Lucien Bouchard avait affirmé que son télégramme parlait de lui-même et qu'il n'avait nullement l'intention de reculer. « Il est toujours temps d'être fier de ce qu'on a fait dans le passé », avait-il dit aux journalistes.

Voici le passage du télégramme expédié de Paris samedi à Jacques Parizeau, lors de l'anniversaire du référendum, et qui a déclenché cette dernière tempête politique:

« Sa commémoration est une occasion de rappeler bien haut la franchise, la fierté et la générosité du OUI que nous avons alors défendu, autour de René Lévesque et de son équipe. La mémoire de René Lévesque nous unira tous en fin de semaine, car il a fait découvrir aux Québécois le droit inaliénable de décider eux-mêmes de leur destin. »

Ce texte de M. Bouchard rappelle les propos qu'il avait tenus à la Chambre des communes le 25 avril, en répondant au libéral John Nunziata, qui venait d'affirmer que les séparistes québécois étaient des traités envers le Canada. Le ministre fédéral avait alors salué avec beaucoup d'éloquence la mémoire du fondateur du Parti québécois. « M. Lévesque était un grand démocrate, un homme dont tout le Canada devrait apprécier le caractère démocratique et pacifique, qui a conduit un débat très difficile dans une situation politique extrêmement mouvementée et qui l'a amené à un aboutissement démocratique avec la conclusion que nous connaissons. »

Quelques jours auparavant, le premier ministre Mulroney avait défendu ceux qui ont appuyé la souveraineté le 20 mai 1980. M. Mulroney affirmait même: « Il est vrai que certains de ceux qui occupent les banquettes ministérielles ont voté OUI lors du référendum, et je suis fier de les compter parmi les membres du gouvernement du Canada. »

Cette dernière frasque du ministre nationaliste mettait Brian Mulroney dans le pire des embar-

ras. Son départ complique aussi les négociations autour de l'entente du lac Meech alors que le sénateur Lowell Murray, qui est en tournée dans les provinces, ne semble pas très optimiste quant au déblocage de l'impasse. La démission de M. Bouchard survient aussi au moment où des rumeurs font état d'autres départs imminents, comme ceux de Gilbert Chartrand et de Michel Champagne. □

DION

Dion exhorte Bourassa à refuser d'assister à une rencontre au sommet

tout ce beau monde à « la table de travail. »

« Au plan politique, M. Bourassa est obligé ce soir de dire au sénateur Murray: 'Je suis bien désolé, mais je ne peux pas participer à aucune autre conférence des premiers ministres sur la base des 23 propositions qui sont là, parce que je me suis engagé envers l'Assemblée nationale, et que les propositions qui ont été faites sont de nature à modifier considérablement l'accord, ce dont nous nous avions prévenus que nous ne pouvions pas être partie.' »

« Il en va de sa crédibilité personnelle et de sa crédibilité politique », ajoute M. Dion.

C'est le rapport du comité spécial formé de représentants des trois partis fédéraux et présidé par le député Jean Charest qui doit servir de base aux discussions au sommet ardemment souhaitées par le premier ministre Mulroney.

Aux cinq conditions minimales posées par le Québec pour réintégrer la constitution canadienne, le rapport Charest associe 25 conditions, ajouts, précisions qui, assurait la semaine dernière son président, ne modifient pas fondamentalement les demandes québécoises.

Or, il n'en est rien, affirme M. Dion, puisque selon lui, au moins cinq des 25 résolutions du rapport Charest comportent des changements « substantiels » par rapport au Lac Meech.

D'abord, le rapport Charest affirme que l'efficacité de la charte canadienne des droits n'est en rien affectée par la reconnaissance de la société distincte. « Le pense que c'est très grave, parce que M. Bourassa nous a toujours dit que la société distincte pouvait avoir priorité sur la charte », déclare M. Dion, même si lui n'a jamais cru, dit-il, à cette interprétation du premier ministre.

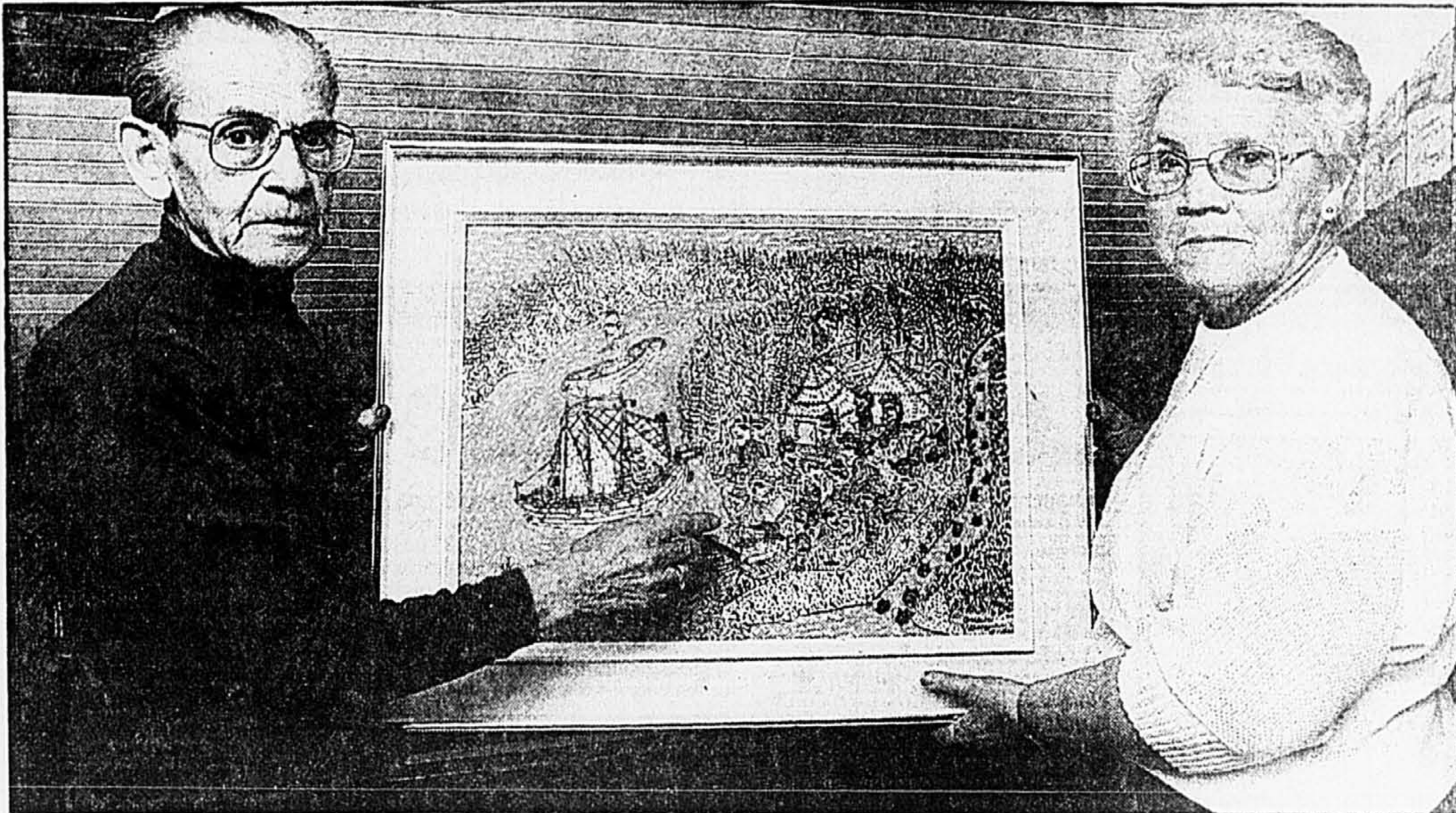
« Le problème que ça pose, poursuit M. Dion, c'est la question de la diminution du statut de la notion de société distincte. La charte a priorité, et les tribunaux devraient donc tenir compte d'abord et en particulier des exigences d'une « société libre et démocratique. »

Mais il y a pire, ajoute le professeur Dion. Le gouvernement fédéral a déjà le devoir, par la loi sur les langues officielles, de protéger la dualité linguistique du Canada. Or, voilà que le rapport Charest propose maintenant d'y ajouter la « promotion » de cette dualité linguistique.

Le premier ministre Bourassa et son ministre responsable des questions constitutionnelles, Gil Remillard, ont déjà signalé à plusieurs reprises que cette question était « très importante », rappelle M. Dion.

Ottawa utilise déjà les pouvoirs que lui donne la loi pour intervenir dans le champ de juridiction des provinces, sans consultation et sans autorisation, sous le prétexte d'aider les minorités.

Ce qu'ajouterait l'élargissement de ce droit et son inclusion dans la constitution, c'est la quasi-impossibilité à l'avenir de restreindre les interventions fédérales. « Une loi peut être facilement mo-



Le peintre Arthur Villeneuve et son épouse.

diffiée, mais un article de la constitution est beaucoup plus difficilement modifiable, étant donné qu'il faut l'unanimité ou une autre formule sur laquelle on est d'accord et qui est extrêmement compliquée », dit M. Dion.

Au plan juridique encore, l'idée de « promotion » pourrait « ajouter » à la légitimité du gouvernement fédéral quand il intervient dans le champ de juridiction des provinces, et même lui permettre de la faire de façon encore plus draconienne, croit l'universitaire.

Cette capacité d'intervention pourrait encore être accrue si est retenue la recommandation du rapport Charest de ne pas entraver le pouvoir de dépenser du fédéral, lorsqu'il s'agit de l'article 36 de la loi constitutionnelle de 1982. Le professeur Dion craint qu'Ottawa puisse éventuellement utiliser en conjonction son droit de promotion des langues officielles et son droit d'intervenir au nom de la prééquation et des inégalités régionales.

Toujours sur cette question du pouvoir de dépenser, la proposition du comité Charest vient restreindre, dit-il, la portée de l'accord de 1987 qui permettait à toutes les provinces et au Québec de se retirer de programmes fédéraux dans leur champ de juridiction ou de se soustraire d'amendements constitutionnels touchant leur juridiction.

La réforme du Sénat pose également problème, selon M. Dion. Le comité Charest suggère que les discussions commencent avec la règle de l'unanimité des provinces, mais que celle-ci soit modifiée, s'il n'y a pas entente après trois ans, pour une « forme d'approbation régionale. »

Or, on ne dit pas ce que seraient ces régions, constate M. Dion. « Les spécialistes du gouvernement du Québec pensent que le Québec serait défini comme une région » et conserverait ainsi un droit de veto.

« Je n'en suis pas sûr du tout et personne ne peut jurer ça », laisse tomber l'universitaire. C'est une proposition qui « vient de l'Ouest, ça, et ceux qui l'ont faite ne voudraient pas reconnaître au Québec un statut de région parce qu'à ce moment-là, ce serait lui donner un droit de veto sur le Sénat et sur toutes les institutions fédérales », ajoute-t-il, méfiant.

Enfin, la possibilité que l'entente Cullen-Couture sur l'immigration, reprise dans l'accord du lac Meech, soit soumise à une révision à tous les cinq ans ou à un quelconque mécanisme administratif, n'enchantait pas le professeur Dion. « Je pense que ça doit rester tel quel », dit-il.

A tout prendre donc, le professeur Dion préfère un échec complet du Lac Meech à une entente où le premier ministre Bourassa accepterait de faire de nouveaux compromis. « Si on allait plus bas que Meech, ce serait épouvantable, dit-il. Le Québec n'aura jamais été aussi bas depuis la Confédération. L'entente constitutionnelle de 1982 nous rabaisserait déjà, mais là ce serait encore pire. Ça deviendrait définitif, ce serait bien difficile » d'en sortir.

Écartant aussi la suggestion du comité Charest de reporter l'échéance du 23 juin — « on ne peut plus jouer avec les nerfs de tout le monde, il y a un climat d'incertitude » qui pourrait amener un « déchainement des passions inutile » — M. Dion ne croit pas par ailleurs, comme il le dit souvent, que « les haricots sont cuits. »

La fin de Meech ne veut pas nécessairement dire l'indépendance, croit-il, même si elle ouvrirait une période de questionnement politique. « Il faudrait redonner la parole à la population », dit-il, prévoyant un processus de deux ou trois ans qui passerait sans doute par des États généraux, comme d'autres l'ont déjà suggéré. □

« Je ne vois pas comment le président peut congédier ou suspendre un commissaire, la loi ne lui donne pas ce pouvoir », a dit M. Pépin. « Il est, de plus, évident que le président ne peut s'immiscer dans les décisions des commissaires sans porter atteinte à leur indépendance », de souligner le professeur.

Le président de la Commission, M. Fairweather, a refusé de renvoyer *La Presse* pour s'expliquer et le porte-parole de l'organisme, George Brimmel, a dit qu'il n'avait rien à ajouter à la note de service. A son avis, il serait inopportun de commenter cette affaire puisqu'elle est maintenant entre les mains des avocats du Conseil privé et ceux de M. Hendricks.

La Commission compte 217 commissaires, dont une cinquantaine à Montréal; tous nommés pour des périodes de deux ou cinq ans. Ils sont, de plus, susceptibles d'obtenir un renouvellement de mandat si le gouvernement le juge opportun. Leur traitement annuel s'échelonne entre 65 000 \$ et 83 000 \$. L'ancien président de la Commission des droits de la personne et ex-député conservateur Gordon Fairweather dirige l'organisme depuis sa formation.

Dans sa note interne à ses collègues, M. Fairweather précise qu'il juge la conduite de M. Hendricks « inacceptable et contraire aux meilleurs intérêts de la Commission ». Il estime en outre qu'elle vient amoindrir le travail et le dévouement de plusieurs autres commissaires.

Lettre collective

Réagissant à ces propos, un groupe de commissaires soutient que c'est plutôt l'intervention de M. Fairweather qui compromet la qualité de leur travail, en minant leur indépendance. Dans une lettre collective au président, dont *La Presse* a obtenu une copie, les commissaires déplorent le ton malicieux employé pour réprimander M. Hendricks.

« La note transmise à travers le pays pour annoncer la suspension nuit à la réputation de M. Hendricks et elle nous amène à nous interroger sur les critères utilisés par le président pour évaluer le travail des commissaires », écrivent les signataires.

Ceux-ci lui demandent également comment il recueille les éléments lui permettant d'évaluer un commissaire, et à quel moment l'intéressé peut se défendre contre certaines accusations ou en appeler d'une décision prise à son endroit.

Enfin, les commissaires se disent préoccupés de voir le président s'en prendre à M. Hendricks alors que la Cour fédérale vient de lui donner raison à la suite d'une contestation logée par le procureur d'un requérant au statut de réfugié.

Martin Hendricks avait la réputation d'être un commissaire exigeant lors des comparutions, donc impopulaire auprès des avocats. Alors que de 70 à 90 p. cent des requérants (selon leur pays d'origine) obtenaient le statut de réfugié en s'adressant aux autres commissaires, M. Hendricks en refusait beaucoup plus, ont indiqué certains fonctionnaires de la Commission.

Cette méfiance des avocats à l'endroit de M. Hendricks était connue de la direction de la Commission puisque plus d'un procureur en avait appelé de ses décisions, et qu'au moins deux procureurs avaient porté leurs causes devant la Cour fédérale, seule instance détenant le pouvoir de les modifier.

Dans sa réponse aux commissaires quelques jours après avoir reçu leur lettre collective, M. Fairweather réplique qu'il n'entend « nullement débattre les valeurs de cette décision, quant à l'adhésion de M. Hendricks à la Commission », laissant ainsi entendre que celui-ci n'en fait déjà plus partie.

Il ajoute que les critères qu'il utilise pour juger du rendement d'un commissaire « sont semblables à ceux utilisés pour évaluer toute personne jouissant d'un mandat désigné par le gouverneur en conseil et comprennent

les qualités les plus fondamentales de politesse et de courtoisie. »

Pour le professeur Pépin, la décision du président est très contestable même si celui-ci prétend qu'il n'a pas renvoyé M. Hendricks. « Il lui a accordé un congé avec solde pour échapper à la loi, mais tableter un commissaire de cette manière revient au même », dit M. Pépin.

Si le président de la Commission refuse d'expliquer son geste pour rassurer les collègues de M. Hendricks, ceux-ci devront sans doute s'adresser à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, pour que cessent les pressions des avocats et de l'administration. □

PEINTRE

Deces, à 80 ans, du peintre naïf Arthur Villeneuve

dormi rue Nicolet, à Montréal, et il s'est éveillé vers 6 h hier matin. Il éternuait régulièrement. Vers 9 h, son épouse s'est rendue à son chevet et a constaté qu'il était mort.

Prolifique

Villeneuve était très prolifique. Il peignait sans cesse des scènes de la vie quotidienne, des visions cauchemardesques, des œuvres anecdotiques, tout cela d'une manière intuitive. Ce grand coloriste observait le monde qui l'entourait et le reproduisait sur la toile en faisant fi de toutes les règles de perspectives.

Parmi les thèmes traités, nous retrouvons notamment *L'ivrogne* (1969), *Le cultivateur* (1966), *Le dernier discourt de Paul Sauvé à l'école industrielle de Chicoutimi* (1959), *Les trois bêtes de la pré-histoire* (1965), *L'œil de Dieu regardant la création* (1965), *La visite du général de Gaulle à Montréal* (1969), *Assemblée d'élection de la Malbaie* (1961), *La course de chiens* (1989), *La cabane à sucre* (1989), et *L'avion de brousse* (1989).

Profondément religieux, il a 47 ans lorsqu'il troque ses ciseaux de barbier pour des pinceaux après avoir entendu à l'église le sermon d'un curé sur « les talents ».

Sa deuxième épouse, Hélène (sa première épouse Simone Bouchard était décédée depuis deux ans lorsqu'il s'est remarié avec Hélène Morin en 1945), était au désespoir lorsque son mari a systématiquement recouvert tous les murs de la résidence familiale, rue Taché à Chicoutimi, de fresques représentant des scènes historiques québécoises. Villeneuve a peint toutes les surfaces disponibles, de la cuisine au salon, une oeuvre de 5 500 pieds carrés.

Cette maison lui a d'ailleurs causé des soucis récemment. Il y a deux ans, il avait accepté de la céder à l'Université du Québec à Chicoutimi qui voulait la transporter dans le port de la municipalité pour la transformer en musée. En principe, Arthur Villeneuve aurait dû quitter sa demeure en mars dernier mais, comme il avait entre-temps décidé de mourir chez lui, l'Université avait accepté de retarder le projet. Ces informations nous ont été communiquées hier par le conseiller juridique du peintre, Me Jean-Pierre Pilon.

C'est en 1972 que Villeneuve est propulsé à l'avant-scène de l'actualité artistique, lors d'une exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts de Montréal. C'est en 1972 également que sa réputation franchit notre frontière avec la publication d'un article important dans le magazine *Time*.

La Galerie Nationale du Canada à Ottawa, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, le Musée d'Arts Contemporains de Montréal, le Vancouver Art Gallery, le Musée du Québec possèdent de ses oeuvres. Arthur Villeneuve est également Chevalier, membre de l'Ordre du Canada.

La dépouille mortelle d'Arthur Villeneuve a été transportée hier après-midi à Chicoutimi à bord d'un avion. Ses funérailles auront lieu cette semaine dans cette ville et son corps sera exposé au salon Robert Gravel. □

TERRITOIRES

La situation se détériore dans les territoires occupés

bées négatives sur les otages occidentaux et les soldats israéliens toujours détenus au Liban.

Devant la flambée de violence et la pluie de condamnations, le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Arens a demandé aux dirigeants arabes et palestiniens de faire preuve de retenue afin de ne pas provoquer davantage d'affrontements.

Les émeutes en Israël, d'une rare violence, ont opposé la police à des milliers d'Arabes israéliens. Les affrontements les plus graves se sont déroulés à Nazareth, la plus grande ville arabe située dans le nord du pays, et à Taibeh, à l'est de Tel-Aviv.

Dans ces deux localités, des groupes de jeunes gens masqués ont jeté des pierres et parfois des cocktails Molotov en direction des forces de police. Celles-ci ont riposté par des tirs de billes en acier enveloppées de caoutchouc et des tirs de grenades lacrymogènes, mais n'ont pas ouvert le feu à balles réelles comme elles le font dans les territoires occupés.

À Nazareth, une quinzaine de personnes ont été interpellées, dont Mme Nayla Zyad, épouse du maire de la ville Tawfik Zyad. Dans des dizaines de villages arabes israéliens, les habitants ont hissé des drapeaux noirs, incendié des pneus et participé à des funérailles symboliques.

L'assassinat à coups de couteau d'un Israélien à Ein Kerem (Jérusalem-Ouest), dans la nuit de dimanche à lundi, a encore accru la tension à Jérusalem. Un interlocuteur anonyme, se réclamant du Jihad Islamique dans les territoires occupés, a revendiqué ce meurtre.

Les forces de sécurité israéliennes ont été placées en état d'alerte maximum, compte tenu de la possibilité d'attaques anti-israéliennes, en réponse à la tuerie de Rishon le Zion.

L'auteur du massacre, âgé de 21 ans, aurait agi sans réaliser la portée de son geste, selon David Ofek, avocat commis d'office pour la défense d'Ami Propper, qui devra subir un examen psychiatrique sur ordre du juge.

La police avait annoncé dimanche que Propper était un déséquilibré refusé par l'armée et qui avait déjà purgé une peine de prison. Selon l'avocat, il cherchait apparemment à se venger d'un Arabe qui l'aurait violé il y a huit ans.

La petite amie de Propper a par ailleurs déclaré à la police qu'il était dans un état dépressif depuis leur rupture, il y a trois semaines. Selon la presse israélienne, qui cite des amis de cette jeune femme, elle avait décidé de mettre fin à leur liaison parce que Propper avait courtisé une serveuse.

Après la rupture, Propper lui avait dit qu'il ne pouvait vivre sans elle et qu'il se suiciderait ou s'attaquerait à quelqu'un pour retourner en prison.

« D'après ce que j'ai retiré de mes entretiens avec le suspect, il n'y a pas de mobile politique dans cette affaire et il n'y a pas de mobile justifiant l'explosion de violence dans les territoires », a ajouté l'avocat. « À la vérité, cette personne est très perturbée », a-t-il dit à la télévision israélienne.

Selon des témoins, Propper, vêtu de l'uniforme et armé du fusil d'assaut Galil de son frère, a aligné des journalistes arabes venus chercher du travail dans un endroit surnommé le « marche aux esclaves ». « Savez-vous pourquoi je suis là?? », leur a-t-il demandé après avoir prêté un contrôle d'identité. « Non », ont-ils répondu. « Cela vaut mieux pour vous », a-t-il dit, en tirant sur eux à bout portant.

Il a pris la fuite dans une voiture arabe jusqu'à la maison de son ex-amie. Il est ensuite resté devant sa fenêtre et a chanté des chansons d'amour, selon la presse israélienne. □

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 360

à quatre chiffres 5765

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Detailants 285-7202	
COMPTABILITE		National, Tele-Presse	285-7306
Grandes annonces 285-6892		Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classees 285-6900		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L'ÉCÉ, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1Y9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003592) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI 22 MAI 1990

21-2-01

LES ANNONCES CLASSEES

La Presse

285-7111

RÉFUGIÉ

Commissaire au statut de réfugié suspendu illégalement?

Version de Montréal interrogé par *La Presse*.

Le problème des écoles de Brossard est enfin réglé

ANDRÉ PRATTE

Le problème de localisation des élèves de la commission scolaire de Brossard, qui au cours des sept dernières années a provoqué de vives tensions entre les communautés francophone et anglophone de cette municipalité, est enfin réglé. L'agrandissement de l'école Saint-Michel annoncé hier soir par le ministre de l'Éducation Claude Ryan met le point final à cette saga qui avait vu toutes les solutions mises de l'avant jusqu'ici par la commission scolaire rejetées par une communauté ou par l'autre.

L'agrandissement de l'école Saint-Michel permettra la réalisation de la solution votée par les commissaires en mars dernier, i.e. le regroupement de tous les élèves anglophones dans une seule école (Saint-Michel) et la fin de la cohabitation anglophone-francophone à l'école Bon-Pasteur/Good-Shepherd. A Saint-Michel, on ajoutera un local de maternelle et trois classes, et on réaménagera ou agrandira plusieurs salles, notamment la cafétéria. Le tout coûtera 1,2 millions \$, payés à 60 p. cent par le gouvernement. L'échéancier prévoit la fin des travaux à la fin du mois de septembre, mais tout le monde hier soir semblait douter qu'il soit possible d'aller si vite.

Quoiqu'il en soit, l'importance des aménagements prévus a convaincu les parents anglophones d'accepter la décision de la commission scolaire, qu'ils n'ont plus l'intention de contester en cour. «C'est avec regret qu'on accepte, parce qu'on n'a pas d'autres moyens de dire non. Si on allait en cour pour demander une injonction, ça paraîtrait mal, compte tenu de l'annonce faite aujourd'hui», a expliqué le représentant des parents de l'école Good-Shepherd Michael Colasurdo.

M. Colasurdo a rappelé que les parents anglophones auraient préféré que leurs enfants soient regroupés à Good-Shepherd construite en 1978 pour la communauté anglophone de Brossard, et que celle-ci a longtemps utilisé comme centre communautaire.

Les anglophones de Brossard se demandent pour combien de temps ils auront l'école bien à eux qu'on vient de leur accorder. «Les anglophones sont-ils assurés qu'ils garderont leur école plus de deux ou trois ans?», a demandé une commissaire anglophone à M. Ryan.

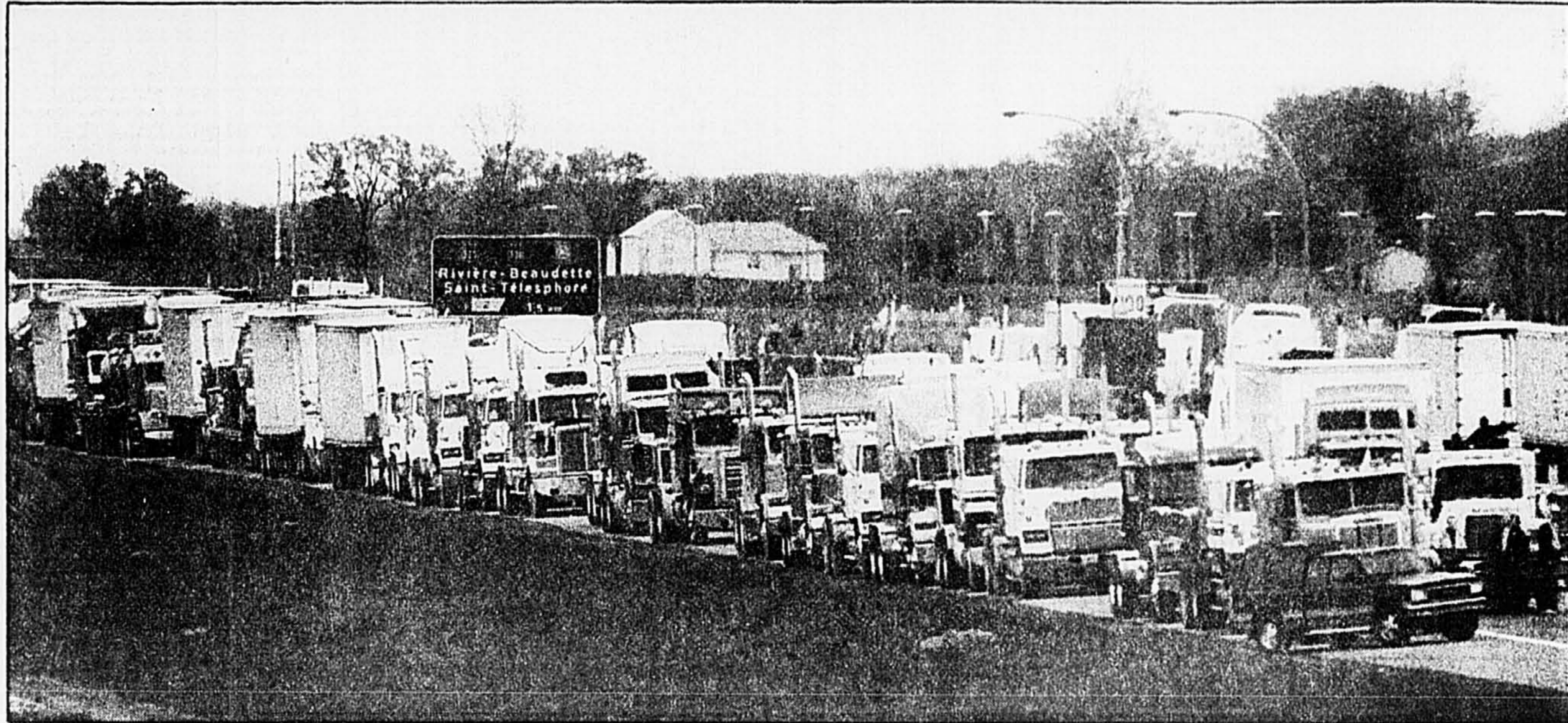
«Aussi longtemps que je serai ministre de l'Éducation, et il semble que ça va durer un certain temps, il n'y aura pas de changement. Et compte tenu de ce qui s'est passé, je ne crois pas que la commission scolaire soit intéressée à toucher à ces questions dans deux ou trois ans», a répondu le ministre.

Une réponse qui n'a pas rassuré M. Colasurdo. «On ne peut malheureusement pas avoir de garantie sur papier. M. Ryan peut quitter n'importe quand, en politique, on ne sait jamais.»

Du côté francophone, les parents des élèves de l'école Saint-Michel sont déçus. La présidente du comité d'école Ginette Beauchamp a souligné que quelque 70 enfants devront marcher 25 minutes pour se rendre à leur nouvelle école, l'école Sainte-Clair.

«Les gens avaient une école à côté de chez eux. Maintenant, ils devront les envoyer à 25 minutes de la maison. Les enfants devront passer sur des rues étroites où il y a des fosses. Les parents devront payer une surveillance pour le dîner à l'école. Des enfants devront passer à travers un grand champ où il n'y a pas de surveillance.»

Mais contrairement à ce qu'on a vu dans le passé, les parents francophones ne combattront pas la décision de la commission scolaire. «Les parents, ça fait six ans qu'ils se battent. Les gens sont fatigués», a expliqué Mme Beauchamp. Les parents de Saint-Michel souhaitent que la commission scolaire prenne des mesures pour atténuer leurs craintes, notamment, qu'elle réduise de 1,6 km à 1,2 km la distance donnant droit au transport par autobus. Le président de la commission Real Hébert n'a pas été plus loin que de dire que les demandes des parents seront étudiées.



Aucun gaz ne se dégage des tuyaux d'échappement des mastodontes massés près de la frontière Québec-Ontario et pour cause: les camions bloquent la route.

Les camionneurs en colère bloquent les routes

Le ministre des Transports Sam Elkas recevra les représentants des voituriers demain

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le ministre des Transports, Sam Elkas, recevra les représentants des voituriers du Québec demain à 11 h, mais tard hier soir, plusieurs membres de l'Association des propriétaires de camions remorqueurs indépendants du Québec (APCRIQ) hésitaient encore à abandonner les barrages routiers mis en place dans l'après-midi. La Sûreté du Québec et son escouade tactique s'appropriait à intervenir avec des remorques si les camionneurs indépendants ne libéraient pas les routes.

Les voituriers du Québec — ils sont environ 1500 — avaient décidé de bloquer les routes du Québec à partir d'hier après-midi pour protester contre la concurrence déloyale que leur font les camionneurs des États-Unis et des autres provinces du Canada. Leurs barrages ont bloqué la route à tous les transporteurs qui se présentaient.

Des barrages sélectifs — les voituriers laissent passer les automobiles et tous les véhicules autres que les transporteurs professionnels — ont été dressés aux points stratégiques du transport routier de la province. C'est ainsi que le trafic a été perturbé à Drummondville, en Abitibi, à Louiseville, dans la Beauce, et aux divers points d'entrée aux frontières du Québec: Lacolle, Sainte-Rose-de-Dégelis, Les Cèdres... etc.

Les camionneurs indépendants réclament un engagement écrit du ministre des transports Sam Elkas, qui est aussi responsable de la Sécurité publique. Ils veulent que la loi soit enfin appliquée, aux camionneurs des États-Unis et du reste du Canada comme à eux-mêmes. Ils demandent un type de contrat uniforme, un code de déontologie, et une diminution du coût des permis.

Les barrages ont parfaitement fonctionné et la Sûreté du Québec comme les agents du ministè-

re des Transports, en hélicoptères, ont veillé surtout à assurer un minimum de fluidité à la circulation des automobiles. En cette journée de retour d'un long congé, des bouchons n'ont pas tardé à se former, particulièrement autour de Drummondville et à Lacolle.

La Sûreté du Québec a parfois dû faire respecter l'ordre, sans toujours parvenir à sauver le matériel. C'est ainsi qu'un chauffeur de camion de la compagnie Weston, Richard Taylor, qui tenait absolument à traverser le barrage de ses collègues du Québec, a été pris à partie. La cargaison de pain et de gâteaux qu'il acheminait vers Kingston où il était attendu à 6 heures hier soir allait être retardée. Les manifestants ont dégonflé un de ses pneus avant, et ont percé son radiateur. Il a effectivement dépassé le barrage routier, mais n'a pas été plus loin.

Au relais de routier «Chez Real», à Les Cèdres, les téléphones publics étaient fort occupés.

Les camionneurs ontariens et américains bloqués sur la route communiquaient avec leurs familles dans l'Ouest, ou leurs employeurs. «Je me demande bien ce qui arrive avec mon maudit pays (my Goddam country) s'écriait un chauffeur de l'Ouest canadien, bloqué aux portes du Québec.»

«C'est pas possible de comprendre ça, s'étonnait Gérard Vallée, un voiturier qui roule pour la compagnie Servall, une filiale de Kingsway Transport. Ça fait un mois qu'on a prévenu tout le monde que nous allons passer à l'action pour obliger le ministre Elkas à faire enfin quelque chose! Ils n'auraient pas dû prendre la route». Pour Gérard Vallée, il n'est pas normal que les voyages qu'il fait entre Montréal et Toronto lui rapportent aujourd'hui 200 \$ de moins que l'an dernier. «Deux voyages par semaine, c'est 400 \$ de moins, dit-il. Les tarifs actuels nous obligent à rouler de 70 heures à 100 heures par semaine, mais nous risquons de perdre notre permis si nous dépassons 60 heures par sept jours ou 70 heures par tranche de huit jours».

Hier en fin d'après midi, les attaches politiques du ministre Sam Elkas avaient fait des propositions aux représentants des voituriers, dont Pierre Miller est le président. Les représentants du ministre des Transports demandaient aux voituriers de se tasser sur la voie d'évitement pour laisser passer le flot de la circulation automobile. La SQ demandait aux voituriers leur collaboration mais la SQ ne les obligeait pas à dégager les routes.

Les représentants du ministre Sam Elkas ont aussi proposé une date de rencontre, mercredi prochain, mais les voituriers voulaient précipiter les choses et une «consultation démocratique» était mise en branle dans chacun des postes de barrage pour déterminer si les voituriers acceptaient les offres.

St-Amable: le sable «coupe-feu» recyclé dans un parc?

Selon le maire Doyon, le sable répandu sur la montagne de pneus pourrait être récupéré, s'il n'est pas contaminé

AGNES GRUDA

Le maire de Saint-Amable, M. Jacques Doyon, souhaite récupérer le sable qui a servi à étouffer l'incendie du dépôt de pneus pour aménager... un parc.

L'incendie qui a éclaté mercredi dernier dans cette petite localité de la rive sud de Montréal a été déclaré officiellement éteint samedi, à 23h07.

Toutes les familles évacuées avaient réintégré leur domicile dimanche. Hier, la montagne de pneus laissait échapper par endroits de la fumée blanche, dernier vestige d'un feu qui couvait encore sous le sable. Un bélière mécanique était dépeché sur la terre fumante, pour tasser le sable et empêcher la combustion.

Pendant ce temps, le maire de Saint-Amable et les fonctionnaires du ministère québécois de l'Environnement tentaient d'estimer les dégâts et cherchaient les moyens de tirer le meilleur parti de l'infirmité.

Le maire Doyon s'attendait à ce que la facture de l'incendie, qui doit être assumée par Québec, atteigne entre 400 000 \$ et 500 000 \$.

Selon lui, le sable qui a été répandu sur le brasier pourra être tamisé et récupéré. S'il n'est pas contaminé, la municipalité envisage de s'en servir pour remplir un terrain où l'on avait puisé de

la terre pendant la construction des autoroutes 30 et 20. «Ça fait des années que nous essayons d'y aménager un parc.»

De son côté, le ministère de l'Environnement étudie la possibilité de vendre à une raffinerie l'huile qui continue à suinter du tas de caoutchouc brûlé. Les tiges d'acier qui formaient la carcasse des pneus pourraient elles aussi être vendues, ainsi que les pneus qui seraient demeurés intacts.

Mais pour le moment, il ne s'agit encore que d'hypothèses, a indiqué un porte-parole du ministère, M. Mario Fontaine. De toute façon, l'éventuelle «commercialisation» des produits de l'incendie de Saint-Amable restera une opération déficitaire: «Nous pourrions tout au plus éviter de payer pour disposer des hydrocarbures récupérés.»

Jusqu'à maintenant, les camions de la compagnie Sanivan, qui aspirent l'huile coulant vers un bassin de récupération, ont pompé 500 000 litres d'eau contaminée.

Tant que la montagne de sable se dressera au milieu de l'ancien dépôt, l'huile continuera à couler, a dit M. Fontaine. S'il pleut, les dangers de contamination des terres environnantes iront en augmentant. Le ministre envisage donc d'imperméabiliser les canaux qui ont été creusés autour du site afin de capter les



Le sable était encore chaud, hier, au dépôt de pneus de Saint-Amable. Visiblement soulagé, le maire Jacques Doyon cherchait à tirer le meilleur parti de la catastrophe.

hydrocarbures et empêcher qu'ils ne se dispersent dans la nature.

Les premiers résultats des analyses effectuées sur des échantillons de terre, de suie et d'eau prélevés autour du dépôt de-

Le - ou les - pyromanes de la SSJB ont fait long feu

L'incendie criminel au siège de la SSJB paraît s'être résorbé de lui-même faute d'oxygène

JEAN-PAUL SOULIÉ

La Société Saint-Jean-Baptiste a été en fin de semaine la cible d'un ou de plusieurs pyromanes. Il ne fait aucun doute que l'incendie est d'origine criminelle mais, par miracle, les dommages sont mineurs. Le directeur général de la SSJB, Raynald Bernier, a émis l'hypothèse que, privé d'oxygène dans une pièce totalement close, le feu se serait éteint de lui-même, sans que le système d'extincteur automatique du plafond se déclenche.

Le ou les malfaiteurs ont brisé la vitre inférieure d'une porte ouvrant sur le terrain de stationnement du splendide édifice que la SSJB occupe rue Sherbrooke ouest. Un bidon qui aurait contenu de l'essence, enveloppé dans un sac de plastique, a été trouvé sur les lieux. Le feu a pris dans le tapis et le long des murs entourant la porte au panneau défoncé.



Le président de la SSJB Jean Dorion, considère les dégâts causés au siège de l'organisme.

L'intense chaleur a fait fondre le plastique du panneau d'éclairage, au dessus du bureau, mais le feu ne s'est pas propagé au mobilier. Les journaux et les papiers de la compagnie d'assurance-vie de la SSJB — 17 000 membres — qui occupent ce local n'ont pas été brûlés.

Si les flammes n'ont pas réussi à se développer, l'incendie aura produit beaucoup de fumée. A côté de la porte brisée, sur une table basse, un buste de René Lévesque était recouvert de suie, tout comme, au dessus de lui, la très ancienne photo sous verre d'un petit saint Jean-Baptiste en costume de défilé du 24 juin et une huile boursoufflée par la chaleur représentant Germaine Guevrement dans la cinquantaine, oeuvre signée A. Lesperance et datée de 1948.

«Depuis un an, tout était calme, a souligné le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Jean Dorion. Il y a trois semaines, nous avons eu un téléphone de

menaces, un appel à la bombe qui nous a obligés à évacuer l'édifice, mais les actes de vandalisme étaient rares depuis un an.» L'édifice de SSJB était gardé le jour mais pas la nuit. Depuis hier, un garde de sécurité a été embauché 24 heures par jour. «Nous n'avons relevé aucun graffiti, aucune signature», a dit Jean Dorion. L'acte de vandalisme n'a d'autre part été revendiqué par personne.

C'est grâce à l'épaisse fumée qui s'échappait par la porte défoncée et à la sirène d'alarme du dispositif anti-cambriolage qu'un voisin a téléphoné au 911 à 9h27, dimanche soir. La police et les pompiers ont immédiatement réagi, et le directeur général de la SSJB, Raynald Bernier, arrivait sur les lieux à 9h45 pour constater que le feu s'était éteint de lui-même.

Contrairement à ce qui s'était produit en décembre 1988 lors de l'incendie criminel d'Alliance-Québec, dont on n'a jamais pu dé-

couvrir le ou les responsables, aucun papier important n'a été détruit dimanche soir. «Nous n'avons perdu aucun dossier, et l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, qui va revêtir une importance sans précédent cette année, n'a pas été affectée.»

Jean Dorion n'a pas voulu émettre d'hypothèse sur les motivations du ou des pyromanes, qu'il soit question des traditionnels feux allumés pour la Fête de la Reine par les Irlandais de Pointe-Saint-Charles, du climat créé par le Lac Meech, ou de l'approche de la grandiose fête nationale du Québec de cette année. A ce sujet, le président de la SSJB a déclaré que les préparatifs vont bon train. Aujourd'hui, la SSJB a convoqué une conférence de presse à l'Hôtel de Ville de Montréal, en présence du maire Jean Doré et de représentants du gouvernement de Québec. Le programme des fêtes de la Saint-Jean y sera dévoilé.

De plus en plus d'étudiants québécois dans la course aux emplois d'été

MARIE-FRANCE LÉGER

Les étudiants québécois sont toujours plus nombreux, chaque année, à dénicher un emploi d'été par l'entremise du service de Placement Étudiant du Québec (PEQ). Par ailleurs, ils semblent faire preuve de plus en plus d'initiative personnelle et de débrouil-

lardise puisqu'ils ont rafflé près de 20 000 des 70 000 emplois créés par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Défi 89, très loin devant l'Ontario et la Colombie Britannique.

Mais le taux de chômage étudiant n'en diminue pas pour autant au Québec. Au mois de mai 1989, 17,2 p. cent d'entre eux ne travaillaient pas. Pendant l'été

suivant, ce taux a tout de même chuté à 11 p. cent. Et le Québec, sur ce plan-là, a de quoi envier l'Ontario. En mai 1989, seulement 8,7 p. cent des jeunes ontariens étaient sans travail. Et les emplois d'été ont fait baisser le taux de chômage à 7 p. cent.

Chez nous, le PEQ s'attend à fournir du travail à 20 000 étudiants cet été. Une hausse de

près de 15 p. cent par rapport à 1989. Pourtant, le budget du gouvernement du Québec n'a pas augmenté cette année (6,1 millions \$) et les programmes spéciaux mis de l'avant par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), sont exactement les mêmes que ceux de l'an dernier.

Alors, les employeurs ont-ils tout bonnement décidé d'ouvrir

leurs portes plus grandes aux étudiants en 1990? En tout cas la campagne de publicité du PEQ, lancée en mars dernier au coût de 400 000 \$, y est peut-être pour quelque chose. «Les employeurs nous appellent et nous disent qu'ils veulent *gâcher des vacances*», commente Louise Gignac, des communications du ministère, en faisant référence au slogan de la campagne. Mme Gignac explique que le MICT a fait parvenir des déliants à 55 000 employeurs et que les jeunes, chargés de la promotion du placement étudiant dans tout le Québec, reçoivent des commentaires très positifs.

Le programme fédéral Défi 90 est également de plus en plus populaire au Québec. Les chiffres sont convaincants pour le volet jeunes entrepreneurs: ils ont reçu 539 000 \$ en prêts l'an dernier de la Banque Fédérale de Développement et recevront probablement 600 000 \$ cette année. La BFD a aidé l'an dernier 533 étudiants du Québec en accordant 219 prêts. Depuis cinq ans, la participation des étudiants québécois est en nette progression puisqu'en 1985, seulement 35 Québécois avaient obtenu des prêts. «Nous avons une très bonne moyenne par rapport au reste du Canada», constate Luc Villeneuve, porte-parole de la BFD à Montréal.

Du côté du PEQ, c'est encore plus significatif. Depuis sa création en 1970, ce service a permis à 245 000 étudiants de se trouver du travail pendant l'été. Cette année, le service de placement étu-

diant s'attend à en recevoir 100 000. «Nous plaçons maintenant les étudiants universitaires. Dans un mois ce sera au tour des cégeps et des étudiants du secondaire», a indiqué le porte-parole du PEQ, Claire Massé. Les étudiants qui se trouvent un emploi par l'intermédiaire de ce service reçoivent entre 5 \$ (le salaire minimum) et 6,50 \$ de l'heure. Mais les emplois plus spécialisés, comme le génie civil par exemple, sont deux fois plus rémunérés.

La restauration et le tourisme plaisent toujours autant aux étudiants. Mais ils délaissent encore cette année l'aménagement paysager, l'horticulture, le génie civil et rural et la technique de bureau. Le gouvernement présente encore quatre programmes spéciaux cette année: le programme d'échanges inter-provinciaux, le programme en entreprise privée, le programme de stage en sciences et technologies et le programme de placement dans des ministères et organismes gouvernementaux.

Seulement le tiers des étudiants qui se sont adressés au PEQ l'an dernier ont trouvé un emploi qui se rapportait à leur domaine d'étude. Et le Conseil Permanent de la Jeunesse estime que c'est insuffisant. «Le Conseil considère que c'est le rôle de l'État que d'établir une relation entre l'école et le marché du travail», fait remarquer Richard Foy, du CPJ. Il croit, par ailleurs, que le taux de chômage étudiant risque d'être encore plus élevé cette année «à cause de la tendance générale de l'économie».

Des apprentis entrepreneurs se lancent en affaires

MARIE-FRANCE LÉGER

Les étudiants québécois s'y prennent décidément de mieux en mieux pour faire «fructifier» leur été. La période d'inscription au programme fédéral Défi 90 ne se termine pas avant un mois que, déjà, le montant total des prêts déjà accordés pour une même année pour le volet jeunes-entrepreneurs est presque dépassé.

Carl Lessard et Claude Auchu, deux étudiants en graphisme à l'UQAM, âgés de 22 et 21 ans, font partie de cette garde montante qui n'hésite pas à se lancer en affaires à l'approche des beaux jours. Ils ont obtenu un prêt de 2200 \$ de la Banque Fédérale de Développement (BFD) après

avoir soumis un budget qui leur permettait de régler leur dette auprès du gouvernement à la fin de l'été.

Et voilà. «Reflex Design Graphique» est née il y a à peine quelques jours et quelques contrats sont en préparation. Les deux apprentis *businessmen* sont en pourparlers avec les jeux du Québec d'hiver 91. «Une seule semaine de travail avec eux et on pourrait peut-être déjà rembourser notre prêt», se prend à espérer Carl Lessard.

Pendant tout l'été, les deux jeunes travailleront activement à la promotion de leur entreprise. Ils iront même cogner aux portes des grosses boîtes de graphistes pour tenter de devenir sous-contractants. «Notre participation à Défi



Les deux jeunes graphistes, Claude Auchu (à droite) et Carl Lessard.

90, c'est d'abord pour l'expérience de travail. C'est aussi pour avoir une expérience sur la façon d'obtenir un crédit. Et tant mieux si on se garde des clients pour plus tard...», explique Claude Auchu. Les deux graphistes se défendent bien de jouer aux artistes, ils estiment que ce n'est pas leur rôle: «On ne sent pas artistes nous-mêmes. C'est le client qui a

un message à transmettre», précise Claude Auchu.

Par contre Joseph Soussan, lui, est plutôt fier d'avoir dégouté un prêt de 1000 \$ en ayant proposé de devenir promoteur de concert. Il a étudié à la faculté de musique de McGill et suit des cours de trombone au conservatoire. Il a décidé qu'il préférerait aider les autres musiciens à s'en sortir plutôt que de continuer à vivre en se produisant dans des petits concerts du dimanche. «Il m'est arrivé de ne plus avoir d'argent même pour manger. C'est pour ça que j'ai décidé d'aller vers la promotion. Vous savez, c'est très dur d'être musicien ici», déplore-t-il.

Sa toute nouvelle compagnie, Prophonic Artists Bureau, est enregistrée auprès de la Guilde des Musiciens du Québec. Joseph Soussan s'occupe du groupe Ensemble de cuivres Philharmonia, dirigé par le joueur de trombone Alain Trudel. Ce groupe interprète du classique mais joue aussi de la musique plus «legère».

Le jeune musicien de 22 ans constate qu'il aurait pu difficilement lancer son entreprise sans le prêt du gouvernement fédéral. Il est d'ailleurs agréablement étonné qu'une banque s'intéresse aussi à la musique. Joseph Soussan garde pourtant les pieds sur terre «Je commence surtout avec la musique classique mais si jamais je réussis à percer, je vais me diriger aussi vers le rock», espère-t-il.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Panço Tirage du 90-05-21

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage.

1	7	11	13	14
16	18	28	29	30
34	38	40	42	44
46	53	59	67	68

Prochain tirage: 90-05-23

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/49 Tirage du 90-05-19

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS		LOTS
5/6	1	1 956 633,20\$
5/6+	7	105 596,00\$
5/6	291	1 942,40\$
4/6	17 642	61,60\$
3/6	354 876	10,00\$

Ventes totales: 17 104 075,00\$

Prochain Gros Lot (Approximatif): 1 700 000,00\$

Prochain tirage: 90-05-23

Extra Tirage du 90-05-19

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
474296	100 000 \$
74296	1 000 \$
4296	250 \$
296	50 \$
96	10 \$
6	2 \$

SELECT Tirage du 90-05-19

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 350 649,00\$
5/6+	3	15 105,00\$
5/6	44	686,60\$
4/6	2 026	67,10\$
3/6	36 136	5,00\$

MISE-TÔT: 4 7 27 42

GAGNANTS: 289 LOTS: 173,00\$

Ventes totales: 1 529 535,00\$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

3 JOURS D'AUBAINES IMBATTABLES TOYOTA

Camry

CLIMATISEUR GRATUIT!

(valeur de 1495\$)

TERCEL édition spéciale Economisez jusqu'à 500\$

- Modèle Hatchback
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Tapis protecteurs et beaucoup plus!

COROLLA édition spéciale Economisez jusqu'à 500\$

- Radiocassette AM/FM stéréo
- Groupe commodité
- Porte-bagages de coffre et beaucoup plus!

CAMIONNETTE 4x2 édition spéciale Economisez jusqu'à 850\$

- Radiocassette AM/FM stéréo
- Tapis protecteurs
- Groupe décor et beaucoup plus!

Pour tous les détails, voyez un concessionnaire Toyota participant - il s'en trouve un tout près de chez vous.

Quantité limitée - offre d'une durée limitée

Vos concessionnaires

TOYOTA

VOS EXPERTS QUALITÉ

10 EN AVIÈNE 5!

ACHETEZ ET UTILISEZ 10 BILLETS, OBTENEZ 5 BILLETS GRATUITS!

Chaque fois que vous achetez un nouveau carnet navette de 10 billets, vous obtenez 5 billets gratuits, valides après utilisation des 10 premiers.

- Voyagez n'importe quel jour de la semaine.
- Valide pour la navette entre deux villes spécifiées avant l'échéance de trois mois ■ Achetez votre carnet navette dans n'importe quel terminus ou agence Voyager ■ Une fois que vous aurez utilisé vos 10 billets à prix régulier, les 5 suivants seront gratuits. Appelez-nous pour les détails.

Voyageur

VOTRE MEILLEUR CHOIX À COUP SÛR

Les camps d'été délaissés pour faire du 9 à 5, plus payant, à la ville

La hausse des frais de scolarité risque ainsi d'avoir un impact sur le recrutement de moniteurs qualifiés

MARIE-FRANCE LÉGER

Malgré l'attrait qu'exerce auprès des étudiants le travail dans les camps d'été, la hausse des frais de scolarité à l'université (700 \$ d'augmentation sur deux ans) pourrait en décourager plusieurs. Certains préféreront se diriger vers des emplois d'été mieux rémunérés et faire du «9 à 5» à la ville. «J'ai plusieurs amis qui ont décidé de ne pas revenir cet été. Ils veulent travailler ailleurs pour gagner plus et pouvoir payer leurs cours», a expliqué Isabelle Campeau, 19 ans, monitrice au camp Mariste, à Rawdon.

Les conditions salariales des

employés de camps d'été sont depuis toujours assez précaires. La plupart ne gagnent que 160 \$ par semaine mais l'appel de la nature et le défi des responsabilités étaient jusqu'à présent les plus forts. De plus, les moniteurs doivent être disponibles 24 h sur 24 h, ce qui rend pratiquement impossible le calcul des heures de travail réel.

La loi sur les normes du travail a résolu le problème de la rémunération en 1980 en accordant des exemptions aux camps sans but lucratif. Ils ne sont pas tenus d'offrir aux moniteurs le salaire minimum, ni de payer les heures supplémentaires, et encore moins de leur accorder 4 p. cent pour les

vacances. Par contre, ces exemptions ne s'appliquent pas pour les camps à but lucratif, qui représentent à peine 15 p. cent des 115 camps membres de l'Association des camps du Québec (ACQ).

«C'est la règle du marché qui veut ça. On ne peut pas augmenter les salaires des camps sans but lucratif sans augmenter les frais d'inscription et donc diminuer l'accessibilité des camps», d'expliquer le directeur de l'ACQ, Louis Jean. M. Jean estime que, dans les faits, la plupart des moniteurs ne reçoivent effectivement pas le salaire minimum. Il reconnaît également que la hausse des frais universitaires risque d'avoir un impact sur le recrutement des moniteurs: «Il faut que l'étudiant

maintienne son niveau de vie. Si on veut garder la qualité, il va falloir réagir», a-t-il confié.

La nouvelle loi sur les normes du travail, qui devrait entrer en vigueur en janvier 91, contiendra sensiblement la même réglementation sur les organismes de loisirs sans but lucratif. «La nouvelle loi maintiendra peut-être le statu quo. Peut-être aussi qu'elle sera amendée de façon à ne plus obliger aucun camp à payer du temps supplémentaire. C'est à l'étude», a indiqué Me Richard Parent, de la direction des services juridiques à la Commission des normes du travail.

Ce genre d'amendement ferait en tout cas l'affaire des directeurs de camps à but lucratif. «Comment voulez-vous qu'on calcule le temps supplémentaire si on ne s'entend pas sur le nombre d'heures travaillées. Il faut que ce soit clair», a indiqué Yves Paquin, directeur du camp La Perrière, à Saint Donat. M. Paquin est d'autant plus impatient que deux de ses ex-employés contestent le montant de leur rémunération auprès de la Commission des normes du travail.

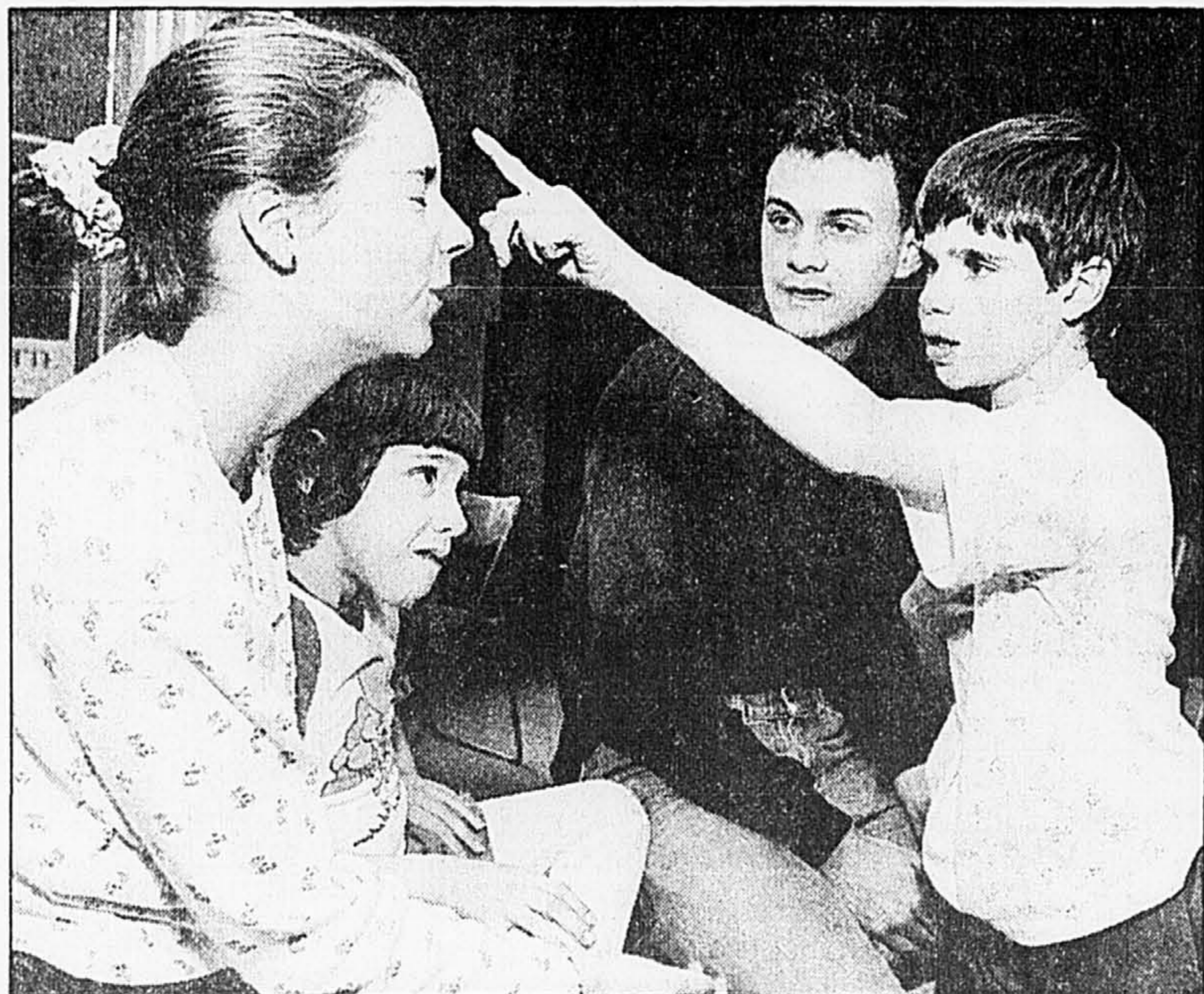
Serge Clermont, 26 ans, et Simon Jodoin, 17 ans, respective-

ment moniteur et aide-moniteur à La Perrière l'été dernier, en ont gros sur le cœur et entendent faire respecter leur droit. Ils estiment qu'ils auraient dû recevoir le salaire minimum, ou un montant à peu près équivalent. La direction du camp proposait 200 \$ par semaine à Serge Clermont et 150 \$ par semaine à Simon Jodoin.

Après l'enquête de la Commission, La Perrière a accepté de verser 1200 \$ à Serge mais ne veut pas donner un sous de plus. Serge réclame encore 2300 \$. Quant à Simon, «les camps ne peuvent pas engager des jeunes de moins de 18 ans. Quand un aide-moniteur a terminé son stage de formation il peut rester avec nous mais ce n'est pas comme un véritable emploi», a indiqué Yves Paquin. Mais Simon Jodoin ne l'entend pas de cette oreille, il est même prêt à porter l'affaire devant un tribunal d'arbitrage, s'il le faut. Il a maintenant 17 ans et il vient de se trouver un emploi comme aide-moniteur au camp Quatre-Saisons, à Labelle, et gagnera 150 \$ par semaine. (L'ACQ permet aux camps d'engager un léger pourcentage de jeunes de 17 ans mais la loi sur les normes du travail est moins claire là-dessus).

Ces constatactions salariales ne sont pas sans rappeler la fameuse affaire du camp Edphy, à Val Morin, quand une centaine de moniteurs avaient porté plainte à la Commission des normes du travail au début des années 1980. Les employés de ce camp à but lucratif ont eu gain de cause puisque l'employeur leur a finalement versé 30 000 \$ l'automne dernier. «Pour les camps à but lucratif il est très difficile de contrôler le temps supplémentaire et, pour les autres, on ne peut pas en tenir compte si on veut garantir l'accessibilité des camps aux enfants», a indiqué Me Richard Parent, pour tenter, lui aussi, d'expliquer la faiblesse des salaires des moniteurs.

De son côté, le directeur du camp Edphy, René Rousseau, a pratiquement tout oublié de cet «incident». Il note qu'à l'époque la loi venait tout juste de s'appliquer et qu'on était en pleine période d'ajustement. «Vous savez, la vie au camp ce n'est pas un travail comme les autres. C'est un style de vie. Les moniteurs reçoivent un salaire très honorable et je ne comprends pas qu'il y ait des jeunes qui préfèrent aller vendre des hamburgers», a-t-il remarqué.



Caroline Bélanger et Steve Côté-De Visch s'amuse avec Melanie Wattier et Lisa-Marie Massie, deux fillettes handicapées, qui partiront au camp Papillon cet été.

PHOTO ANDREW TAYLOR, La Presse

Le travail auprès des enfants enrichit davantage que le salaire

MARIE-FRANCE LÉGER

Pour travailler dans un camp d'été, il faut avoir la flamme. Surtout quand on s'occupe d'enfants handicapés. Caroline Bélanger, étudiante en psychologie, et Steve Côté-De Visch, étudiant en éducation spécialisée, en ont déjà fait l'expérience au camp Papillon, près de Joliette, et ils en redemandent. «C'est vrai que les enfants handicapés ont besoin de beaucoup d'attention et de soins mais quand on a plus de responsabilités c'est plus gratifiant», explique Caroline en serrant à côté d'elle la petite Melanie Wattier, 7 ans, qui l'accompagnera au camp cet été.

Steve, lui, s'occupe de Lisa-Marie Massie, 10 ans, qui est encore plus atteinte que Melanie. Elle ne peut communiquer que par petits cris et en faisant des signes. «Les journées sont très intenses au camp, tu ne peux pas tricher», commente Steve en surveillant Lisa-Marie du coin de l'œil. Les deux étudiants de 21 et 20 ans ont tellement apprécié le camp d'été qu'ils travaillent maintenant toute l'année «en ville» à la Société pour enfants handicapés du Québec.

Mais que ce soit auprès d'enfants handicapés ou non, les étudiants sortent toujours enrichis de leur expérience dans les camps. Claude Prigent a 22 ans et en est à son cinquième été au camp Mariste, à Rawdon. Il monte en grade cette année, il sera chef de camp. Il gagnera 200 \$ par semaine, le double de ce qu'il recevait les dernières années. Mais pour lui, le salaire est bien secondaire. «Une des valeurs du camp justement c'est que tu sais que tu donnes quelque chose, quelque part», explique-t-il. Il apprécie la vie d'équipe, les responsabilités. Il pense aussi à la mission du camp: être à l'écoute des enfants.

Pour permettre aux étudiants de s'occuper du plus grand nombre possible d'enfants, le gouvernement du Québec verse des subventions de fonctionnement et d'immobilisation aux camps sans but lucratif, même à ceux qui ne font pas partie de l'Association des camps du Québec (ACQ). L'an dernier le gouvernement a versé 5 millions \$ aux camps d'été. Les parents, les clubs sociaux, sont mis à contribution. Les camps sans but lucratif veulent garantir la plus grande accessibilité possible. Ainsi, dans certains cas, les frais d'inscriptions sont calculés en proportion du revenu des parents.

Chaque camp a sa propre politique salariale. L'employé est payé en fonction de ses responsabilités. Selon un sondage mené récemment par l'ACQ, le salaire

moyen oscille entre 150 \$ et 220 \$ par semaine. Il y a plusieurs spécialités: moniteur, animateur, sauveteur, guide, chef de camp... etc. Les jeunes de plus de 18 ans suivent tous un cours gratuit de formation pédagogique avant l'arrivée des enfants.

Ceux qui ont moins de 18 ans et qui n'ont pas d'expérience, doivent déboursier 500 \$ pour un stage de formation: le PAM (programme pour aide-moniteur).

Après le cours, ils reçoivent une attestation officielle de l'ACQ. A titre de comparaison, la Ville de Montréal engage des animateurs et des moniteurs dans ses «clubs vacances» qui sont ouverts généralement de 9 h 30 à 15 h 30. Les salaires s'échelonnent de 7,30 \$ à 11,75 \$ de l'heure. Il y a aussi des organismes de loisirs qui gèrent eux-mêmes les activités des clubs. Le salaire varie alors en fonction de chaque organisme.

UNIQUE AU CANADA
FLORIDE «CONCEPT À VOLONTÉ» NEW YORK
Restaurant
BIFFÉQUE CHARLIE
911, rue Jean-Talon Est, Montréal • 271-6103

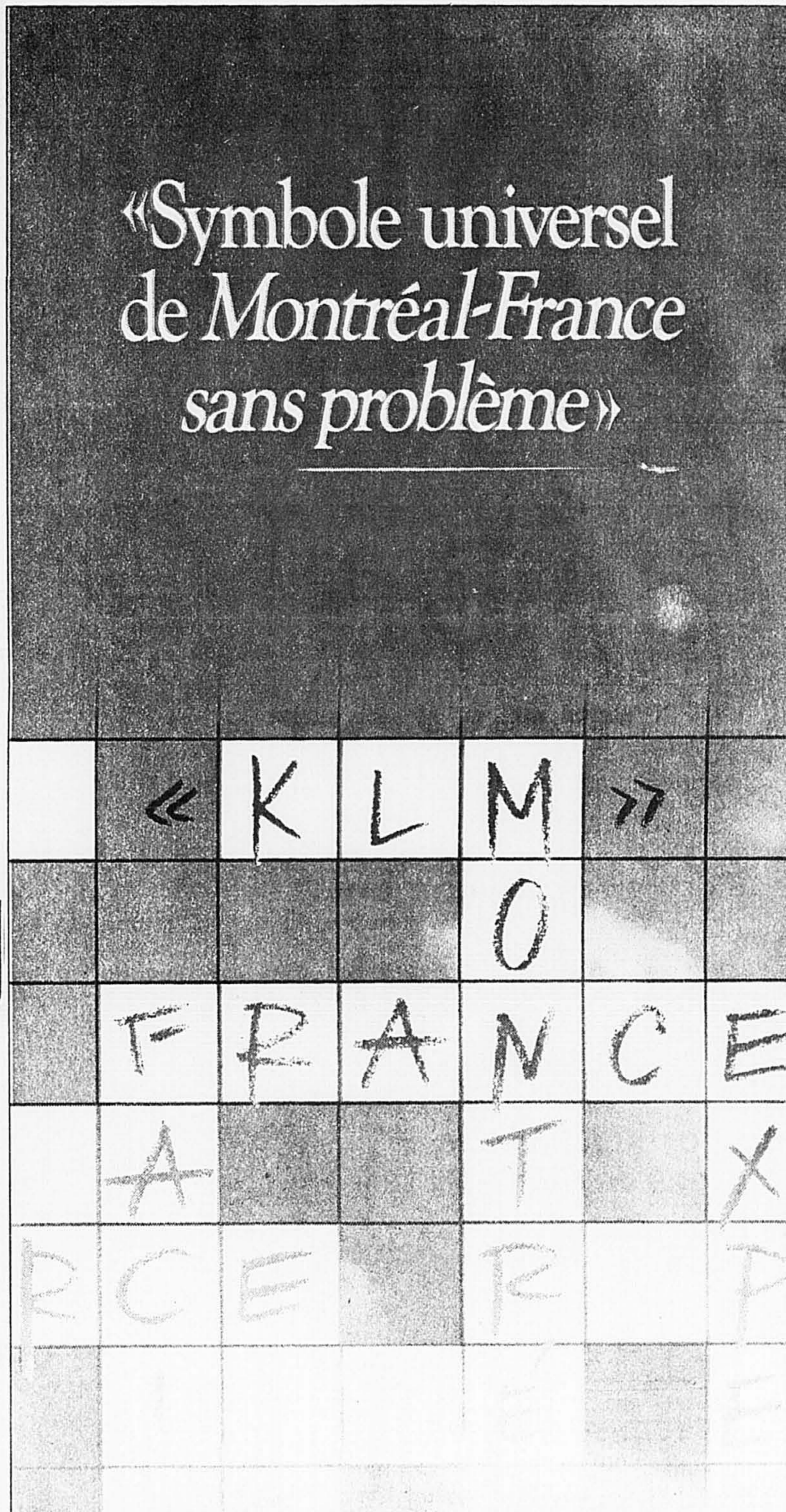
Montres Panthere™
Cartier Paris
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1951
2195, Crescent • (514) 848-0595
PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Chopard PINGI BREITLING

SÉMINAIRES
Semaine ou fin de semaine
1, 2 ou 4 jours
6 étudiants par classe
● Introduction à l'informatique (DOS)
● Wordperfect
● Lotus 1-2-3
● D Base
Recyclage gratuit à vie
* Autres cours disponibles *
** Frais déductibles d'impôt **
878-9188
878-38

ISI International (Québec) Inc.
1055, côte Beaver Hall, Montréal
Formation professionnelle depuis 1964
Métro Victoria
Sortie Belmont
METRO

CONVERSATION ANGLAISE
LPS®
878-2821
● Individuel
● Groupe (4 à 8 élèves)
● Cours à domicile avec cassettes VIDÉO
Best Business Award 1990
The Choice of Consumers
CP 0624

«Symbole universel de Montréal-France sans problème»



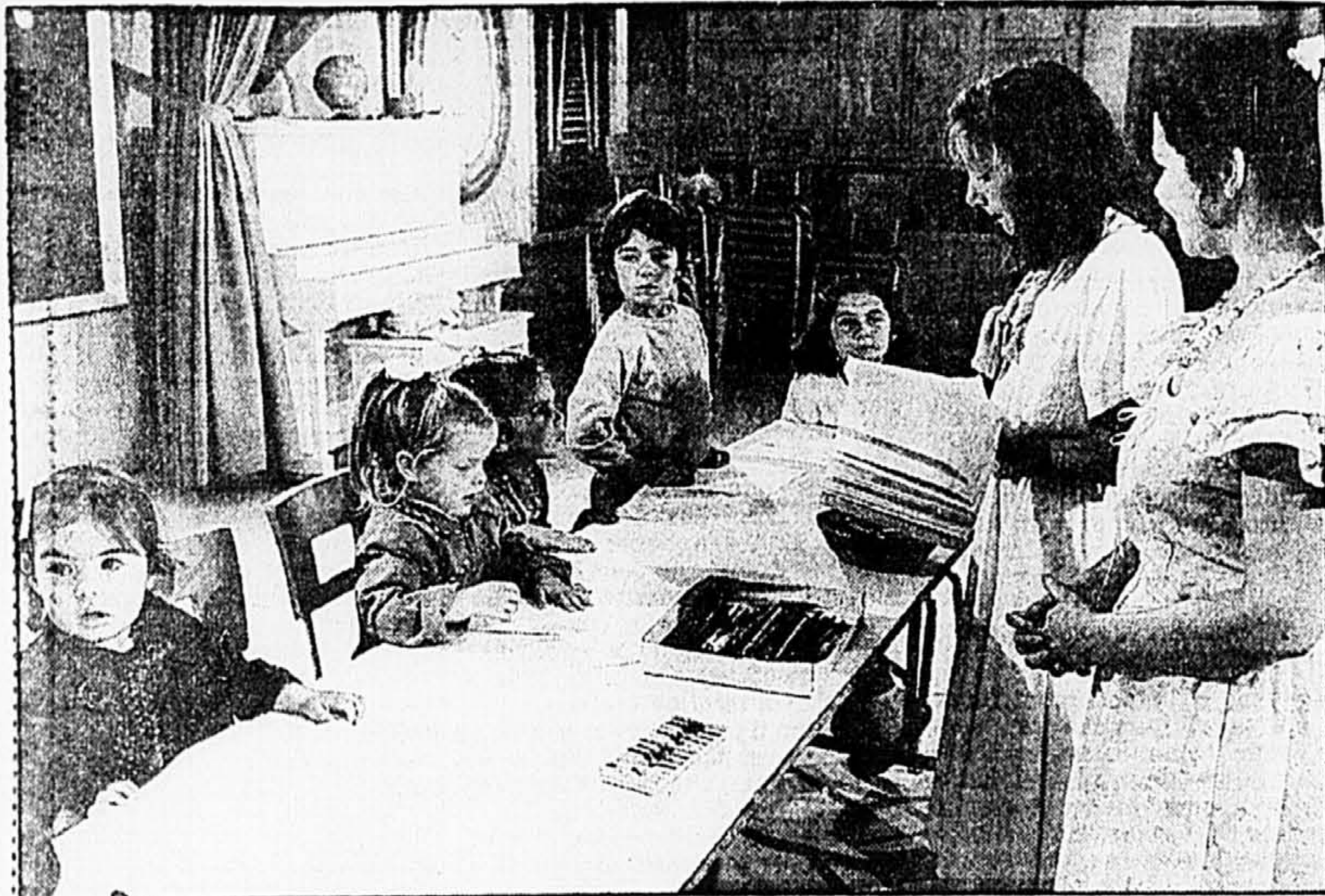
Il existe, de par le monde, des mots, des symboles qui évoquent des faits reconnus.

Pour plusieurs voyageurs canadiens, KLM symbolise la plus importante ligne aérienne européenne au Canada.

Les gens d'affaires qui utilisent nos services savent que nous offrons les meilleures liaisons vers plus d'une cinquantaine d'aéroports européens et que nous offrons six départs hebdomadaires à partir de Montréal.

La prochaine fois que vous aurez affaire en France ou n'importe où en Europe, rappelez-vous de notre nom: KLM.

La ligne de confiance **KLM**



Tous les enfants suivent cette année un « régime pédagogique » à la Cité écologique de Ham-Nord.

PHOTO THEQUE La Presse

La Cité écologique, une cause-type pour évaluer les écoles alternatives

MICHEL LEGAULT
collaboration spéciale

conservateur par plusieurs observateurs.

les enfants suivent cette année un régime pédagogique.

■ L'expérience de pédagogie à la Cité écologique de Ham-Nord servira de cause-type à l'évaluation de l'enseignement dispensé dans les écoles alternatives de la province.

C'est du moins l'assurance formulée par le directeur de la Commission scolaire de Victoriaville, M. Roger Richard.

« Le ministère de l'Éducation prépare pour l'automne prochain un rapport sur les écoles alternatives qui s'inspirera des résultats de la Cité pour décider si le système d'instruction publique est capable d'accueillir ou non la diversité », de dire M. Richard. Le ministère estime actuellement à 1000 environ le nombre d'élèves du primaire et du secondaire qui étudient dans des écoles alternatives. Ce chiffre est toutefois jugé

Une entente unique M. Richard voit trois étapes dans l'évolution de l'enseignement à la Cité. Avant les dénonciations d'ex-résidents de la commune des Bois-Francs, en décembre 1988, aucun enseignement n'était donné aux 43 enfants. Une fois l'enquête ordonnée par M. Ryan, en janvier suivant, une partie des enfants ont dû suivre des cours afin de passer des examens de fin d'année du ministère, en juin 1989. C'est à la suite des résultats de ces enfants que le ministre de l'Éducation avait estimé « efficace » l'enseignement de la commune de Ham-Nord.

L'entente intervenue entre la commission scolaire de Victoriaville et la Cité écologique pour l'année scolaire en cours, constitue une troisième étape, aux yeux de M. Richard: « Au moins, tous

Cle de voûte de l'évaluation de l'expérience pédagogique de la Cité écologique, le Protocole d'entente, intervenu le 25 septembre 1989 entre cette dernière et la commission scolaire de Victoriaville, dont La Presse a obtenu copie, est unique à plusieurs égards.

À la demande du ministre Ryan, la commission scolaire a accepté de superviser l'expérience pédagogique menée par la Cité écologique de l'Ére du Verseau et de « normaliser la situation » des élèves de la Cité.

Les dirigeants de la commune ont choisi de se prévaloir de l'article 240 de la Loi 107 de l'Instruction publique, qui laisse toute latitude à la commission scolaire d'affecter un immeuble aux fins d'un projet particulier qu'elle détermine. Ils acceptent ainsi la tutelle de la commission scolaire, mais bénéficient également de ses ressources. La commission scolaire a reconnu cinq professeurs qualifiés qu'elle paye à temps partiel selon la convention collective, ce qui représente plus de 100 000 \$ pour l'année scolaire en cours. La commission a aussi défrayé pour 8000 \$ de matériel didactique.

L'entente prend fin le 30 juin prochain, avec la remise d'un rapport au ministre Ryan. « À ce moment, on aura une bonne idée de la valeur de l'enseignement de la Cité, affirme M. Richard, qui dit traiter toutefois avec sérieux les allégations des ex-résidents, qu'il a d'ailleurs commencé à rencontrer. « Leurs propos seront consignés dans mon rapport », se borne-t-il à dire pour l'instant.

Aucune entente n'est encore prévue pour l'année scolaire 1990-1991. Chose certaine, la commission scolaire de Victoriaville y repensera à deux fois avant de reprendre un dossier aussi épineux.

« Il ne faut pas se le cacher, tous les aspects en dehors de l'éducation ne favorisent pas un processus d'évaluation serein: la présence de M. Dutil à la Cité ne facilite pas les choses », laisse tomber M. Richard, en référence au ministre des Approvisionnement et Services qui retourne régulièrement à la Cité.

Mal gérées, les Serres Bio-Solaires végètent...

MICHEL LEGAULT
collaboration spéciale

■ Les Serres de la Cité écologique sont mal gérées et sont dans une situation financière précaire. C'est la conclusion qui se dégage à la suite de la publication d'un avis public dans La Presse.

Le mercredi 9 mai dernier, la Banque Nationale du Canada faisait paraître un avis annonçant le transfert et la cession de toutes les créances présentes ou futures des Serres Bio-Solaires inc., une des principales entreprises de la Cité écologique.

L'histoire des Serres constitue une véritable saga. En 1987, les dirigeants de la Cité caressent l'idée de prendre le leadership de la production d'aliments biologiques au Québec. Ils entreprennent la construction d'un complexe d'un hectare de surface cultivable et vont, à la fin de l'année 1987, procéder à leur mise en commandite pour financer l'opération. L'inscription en Bourse est toutefois refusée. L'année 1988 est jugée « difficile » par les dirigeants des Serres eux-mêmes qui, dans leur rapport annuel, entrevoient l'année 1989 « comme une année de rentabilisation »...

L'avis public de la Banque Nationale, que ses dirigeants ont refusé de commenter, est clair pour les observateurs de la scène financière: les Serres connaissent des difficultés financières, et n'ayant pu s'entendre avec la banque prêteuse, celle-ci se prévaut de son droit et prend en garantie les créances des Serres.

La situation financière précaire de cette entreprise n'est pas une surprise pour M. Robert Mansour. Cet homme d'affaires de la Rive-Sud a été approché par les dirigeants de la Cité pour investir à la commune de Ham-Nord.

« Je suis allé avec mon comptable en décembre dernier. J'ai bien vu que ce n'était pas rentable, et que ça ne pourra pas le devenir avant longtemps! »

Selon cet homme d'affaires prospère, propriétaire entre autres choses d'une imprimerie, « les gens de la Cité ont de bonnes idées, mais ce ne sont pas de bons administrateurs. Ils sont pris à la gorge et prennent tous les moyens pour s'en sortir.

« Si j'avais été une poire, continue M. Mansour, je me serais fait plumer en 24 heures. »

IDEALIA 1991!

Les nouveaux pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC Sonoma 1991

Encore une fois à l'avant garde, GM lance ses modèles 1991 en vous proposant de brillantes façons d'en obtenir plus pour votre argent.

Taux de financement à

10,9%

— jusqu'à 48 mois **OU**
— pas de montant limite

750\$

de remise sur le P.D.S.F.*

Pourquoi vous contenter d'une bonne affaire sur un modèle 90 quand une meilleure affaire vous attend avec un modèle 91 ?

CHEVROLET S-10

GMC SONOMA

**DES VRAIS GM
FIDÈLES COMME J'AIME!**

Chevrolet

GMC

**Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails.
Il peut vous suggérer des forfaits d'équipement avantageux.**

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Elle s'applique uniquement aux pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC Sonoma neufs ou de démonstration, modèle 1991 ou des années précédentes, achetées à partir du stock d'un concessionnaire. Cette offre ne dure qu'un temps limité à partir du 19 avril 1990. L'acheteur devra payer les taxes applicables, y compris la taxe d'accise fédérale, ainsi que les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat.

Cette offre comprend une participation des concessionnaires. L'offre de financement à 10,9%, sans limite de montant financé, s'adresse seulement aux acheteurs au détail qui correspondent aux normes de GMAC et qui financent leur véhicule pour une période minimum de 12 mois et pour une période maximum de 48 mois avec GMAC. Toute demande de crédit est soumise à l'approbation de GMAC. L'acheteur qui ne finance pas son véhicule par l'entremise de GMAC peut obtenir la remise de 750\$.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



La campagne « Les enfants d'Oxfam » bat présentement son

plein et se poursuivra jusqu'à vendredi. Sous le thème « Les enfants d'abord », elle est sous le patronage de l'artiste Marie-Michèle Desrosiers. Cette campagne sert à financer l'aide aux millions d'enfants du Tiers-Monde qui vivent dans des conditions difficiles. Elle permet aussi à Oxfam d'apporter son soutien à la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant qui oeuvre pour une transformation radicale de la situation des enfants dans le monde. On peut envoyer ses dons à: Les enfants Oxfam-Québec, 169, est. rue Saint-Paul, Montréal, H2Y 1G8.

L'Ordre des architectes du Québec, en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada, sera l'hôte du 17ième congrès de l'Union internationale des architectes, le 27 mai, au Pa-

lais des Congrès. 3000 participants, venus de divers coins du monde, sont attendus. Le thème: Cultures et technologies.



Pour la première fois depuis la création de l'Association pour l'avancement des sciences, une journée consacrée aux sciences comptables a eu lieu, dans le cadre du congrès de l'ACFAS. Il s'agissait d'une initiative de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (CGA). Le professeur Réal Labelle (photo), de l'UQAM, de même que les professeurs Aline Girard, Michel Magnan et Renaud Lachance, tous trois des HEC, étaient les conférenciers.

L'Association québécoise pour la fertilité organise un sou-

per-danse bénéfique qui aura lieu vendredi, à 19h00, au Cita del Sol, 9605, rue Maurice-Duplessis, à Rivière-des-Prairies. Pour réserver les billets (25 \$ par personne), communiquer avec Mmes Linda Gallant (955-0014), Hélène Houle (641-4207) ou Sylvie Poirier (434-1180).



200 reproductions de l'original de ce tableau, l'auteur contribue au financement d'activités destinées aux personnes handicapées

de Québec. On peut en obtenir une en communiquant avec

l'Association québécoise du loisir pour personnes handicapées (252-3144).



Claude Mailhot, personnalité bien connue de la télévision, sera le maître de cérémonie de l'Omniium de golf « Nous aidons », qui aura lieu le 28 mai, au club de golf de Lachute. Les profits de cette journée seront versés à la Société des Timbres de Paques du Québec, qui vient en aide aux enfants handicapés. L'Omniium de l'an dernier avait rapporté 42 000 \$. Le tournoi sera suivi d'une soirée casino. Pour informations: Claude Bouthillier (845-5141), Raoul Landry (457-4080) ou Francine Gagné (385-5312).



Quinze années de danse

L'école secondaire Pierre-Laporte de la CS Sainte-Croix a célébré le 15ième anniversaire de la création de sa « concentration ballet », lors d'une récente soirée de gala au Théâtre Denise-Pelletier. Cette fête était sous la présidence d'honneur de M. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, et de Mme Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets canadiens. Plus d'une centaine d'élèves et d'anciennes élèves de l'école devenues professionnelles ont participé à un spectacle, accompagnées par un orchestre de 60 musiciens.



67 ans, ça s'arrose

Ils ont tous deux 89 ans et jouissent toujours d'une excellente santé aussi bien physique que mentale. M. et Mme Wilfrid Galipeau (Anais), de Sherbrooke, fêteront en juin, leur 67ième anniversaire de mariage. Ils se sont épousés à Weedon en 1923, à l'âge de 23 ans. Pendant 25 ans, M. Galipeau a été à l'emploi de la Dominion Textile. Le couple réside maintenant au Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke.



Gala des bâtisseurs

La Ville de Boucherville, en collaboration avec la Corporation de développement économique, tiendra, le 8 juin, son premier Gala des bâtisseurs. Le maire Hugues Aubertin, que l'on voit, à gauche, en compagnie du commissaire industriel, M. Yves Maurais, invite les citoyens de sa ville à participer à ce prestigieux événement qui aura lieu à la Place Déka. Les profits de la soirée seront partagés entre l'élite sportive et culturelle de Boucherville et la « Maison Marie-Quatre-Poches », un centre de répit-dépannage pour les familles d'enfants handicapés. Les billets, au coût de 250 \$ par personne, sont disponibles à la Corporation de développement économique. Pour réservations, composer 641-3812 ou 449-8208.

Les lauréats du 9ième Gala de l'Affiche d'Or ont récemment été proclamés, lors d'une grande réception qui a eu lieu au Spectrum de Montréal et à laquelle participaient plus de 800 cadres publicitaires du Québec et d'Ottawa. Les grands gagnants sont les suivants: Catégorie horizontale, STCUM — Paix dans le métro, réalisée par Communications bleu blanc rouge; Catégorie verticale, Tokugawa — Le Japon des Shogun, par Foug; Catégorie spectaculaire, Delisle — Mordez, par Cossette Communication-Marketing; Catégorie campagne — Au Coton, par Young et Rubicam; Catégorie Temple de la renommée, Club Med — J'adore les embouteillages, par Cossette Communication-Marketing; Catégorie exécution, LA PRESSE — Bateau — Cerf-volant, Photo Luc Robitaille, illustration Suzanne Danereau, origami, François Joly.

Le Comité Ralliement 75 (finissants 1975 de la polyvalente Cavellier de LaSalle) organise une soirée de danse qui se tiendra à la cafétéria de cette institution, le 2 juin, à 18h30. Les profits tirés de l'événement seront versés à l'Association de la fibrose kystique. Un buffet accompagné de vin sera servi. Le coût est de 20 \$ par personne. Pour renseignements et réservation: Jean Sénécal (866-8146 ou 367-4077), Montique Ghanime (284-9115 ou 364-3776) ou Nabill Doss (849-9009).



Santé du coeur

MM. Yves Carignan, directeur du centre de l'activité physique au Collège Montmorency, Robert Lefebvre, président du conseil d'administration de « La marche et course au coeur de l'île », et Luc Thomas, gerant du centre, que l'on voit ici dans l'ordre habituel, ont récemment lancé, auprès de 57 000 élèves lavallois, la campagne de promotion de la Fête de la santé du coeur prévue pour dimanche au Centre de la Nature de Laval. Des affiches et un dépliant spécial pour les jeunes ont été distribués dans 75 écoles.

À JEUDI

À vous de choisir : le rabais tape-à-l'oeil ou la qualité à vue d'oeil.



Si vous faites l'essai d'une Subaru Legacy, la seule chose qu'on vous donnera, c'est un tee-shirt. Bref, pas de quoi vous convaincre d'acheter une voiture. Et c'est précisément là où nous voulons en venir. La Subaru Legacy possède déjà tout ce que les concurrents ont à offrir et bien plus encore, à meilleur coût. Les autres peuvent couper leurs prix: les nôtres n'ont jamais été gonflés.

La Subaru Legacy, berline de l'année, édition 1990.

- moteur 130 ch, 16 soupapes, à injection
- freins à disque et suspension indépendante aux 4 roues
- servodirection à pignon et crémaillère
- rétroviseurs ext. jumelés à commande électrique
- glaces teintées
- pneus radiaux toutes saisons
- système de retenue en pente Hill HolderSM sur boîte manuelle
- sièges-baquets avant entièrement réglables
- colonne de direction inclinable
- climatisation
- régulateur de vitesse
- lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- AM/FM stéréo de 80 watts avec lecteur de cassettes
- Le tout à seulement 18 849 \$*

SUBARU LEGACY

PLUS ON Y PENSE, PLUS ON A LE GOÛT DE LA CONDUIRE.

SUBARU MONTREAL
4900, rue Paré
Montréal, Québec (514) 737-4441

LES AUTOMOBILES BOULEVARD
SAINT-MARTIN (LAVAL) INC.
1430, boul. Saint-Martin
Laval, Québec (514) 667-4900

AUTOMOBILE ÉLEGANTE SUBARU
465, Cure-Parier ouest Longueuil,
Saint-Bruno, Québec (514) 653-6920

AUTOMOBILES IMPORTÉES LONGUEUIL
465, Cure-Parier ouest Longueuil,
Québec (514) 522-6045

LAUVIGNE GARAGE INC.
37, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Belleve,
Québec (514) 457-5327

SUBARU AUTO CENTRE
4632, rue Sainte-Catherine ouest
Westmount, Québec (514) 937-4235

SUBARU SAINT-JEROME
2335, boul. Labelle
Lafontaine, Québec (514) 438-7494

LEMOUX & SIMARD ENRG.
450, Jockeys-Corner sud
Saint-Jean, Québec (514) 347-5555

SUBARU REPENTIGNY
761, rue Notre-Dame
Repentigny, Québec (514) 585-9950

AUTOMOBILES VALLEYFIELD NITRO INC.
2715, boul. Hébert
Valleyfield, Québec (514) 371-0322

RIENDEAU SPORTS INC.
1835, du Souvenir
Varennes, Québec (514) 652-2521

SUBARU SAINTE-AGATHE ENRG.
155, boul. Marie-Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec (819) 326-1660

SUBARU JOLIETTE ENRG.
1238, de Lanoëville,
Joliette, Québec (514) 755-3939

SAINTE-ROSE SUBARU
171, boul. Labelle
Sainte-Rose, Laval, Québec (514) 678-3555

*Prix pour le modèle L, incluant l'ensemble HX. Transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut varier le prix monté.

ICI HYDRO-QUÉBEC

***Vous avez des questions sur votre facture ?
Vous déménagez ?***

***Jusqu'au 23 juin,
nous avons un nouvel horaire
pour notre service téléphonique :***

***en semaine, de 8 h 30 à 19 h
le samedi, de 9 h à 12 h***

Le numéro de téléphone de votre bureau
du service à la Clientèle
figure sur votre facture d'électricité
et dans l'annuaire téléphonique.

Au plaisir de recevoir votre appel !



Controverse autour d'un médicament pour combattre l'acné et le... cancer

d'après UPI et PC
WASHINGTON

■ Tandis qu'un cancérologue avançait que l'accutane, utilisé dans le traitement de l'acné, pourrait empêcher l'apparition de métastases chez les personnes soignées pour un cancer de la bouche ou de la gorge relié à l'usage du tabac, des chercheurs américains demandaient au gouvernement des États-Unis d'interdire l'usage de ce médicament aux femmes en âge d'avoir des enfants, en affirmant qu'il occasionnait beaucoup plus de malformations congénitales que le fabricant ne l'admettait.

Bien que les femmes aient été averties à maintes reprises de ne pas utiliser l'accutane durant leur grossesse, précise-t-on, de nombreux bébés naissent probablement difformes parce que leurs mères ont fait fi de cet avertissement ou que leurs méthodes de contraception ont échoué.

Pour sa part, le docteur Wong Hong a souligné que même si la médecine peut faire disparaître tout signe de cancer de la bouche ou de la gorge par chirurgie et radiation, les malades courent toujours le risque d'une dissémination de la tumeur cancéreuse, particulièrement ailleurs dans la gorge et dans les poumons.

Le spécialiste a fait part de ses expériences à ce sujet, commentées en 1983, au congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology, tenu hier dans la capitale américaine.

Il a précisé que ces expériences avaient porté sur 100 personnes à qui les médecins avaient préalablement enlevé tout signe extérieur de cancer. À 49 d'entre elles, il a administré de l'accutane, tandis qu'aux 51 autres, il ne donnait qu'un placebo.

Au cours des trois années qui ont suivi, deux des personnes prenant l'accutane, soit 4 pour cent, ont contracté des métastases. Dans l'autre groupe, 12 personnes, soit 24 pour cent, ont vu apparaître des métastases.

Le docteur Hong a conclu que l'accutane, qui est une forme artificielle de vitamine A, pouvait empêcher le développement de foyers secondaires de la maladie.

Quant aux effets que l'accutane pourrait avoir sur le fœtus, les deux chercheurs, David Graham, un épidémiologiste de la Food and Drug Administration et le docteur Godfrey Oakley, du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, Georgie, ont estimé que ce médicament causait chaque année entre 33 et 227 malformations congénitales aux États-Unis.

Il y a un grave problème de la faim au pays, croient les Canadiens

■ Un sondage récent de la maison Gallup indique que 66 p. cent des Canadiens jugent qu'il existe un très grave (21 p. cent) ou assez grave (21 p. cent) problème de la faim dans le pays à l'heure actuelle. Cette proportion est pratiquement inchangée depuis qu'un sondage Gallup portant sur la même question a été effectué il y a un an.

Il convient de noter que seulement 5 p. cent des Canadiens croient que ce problème n'existe pas au Canada.

Une analyse par région des données recueillies indique une constance remarquable des opinions exprimées dans le pays en ce qui concerne cette question. La conviction qu'il y a un problème de la faim très grave ou assez grave dans le pays varie de 59 p. cent en Colombie-Britannique à 68 p. cent en Ontario.

Ailleurs, 67 p. cent des rési-

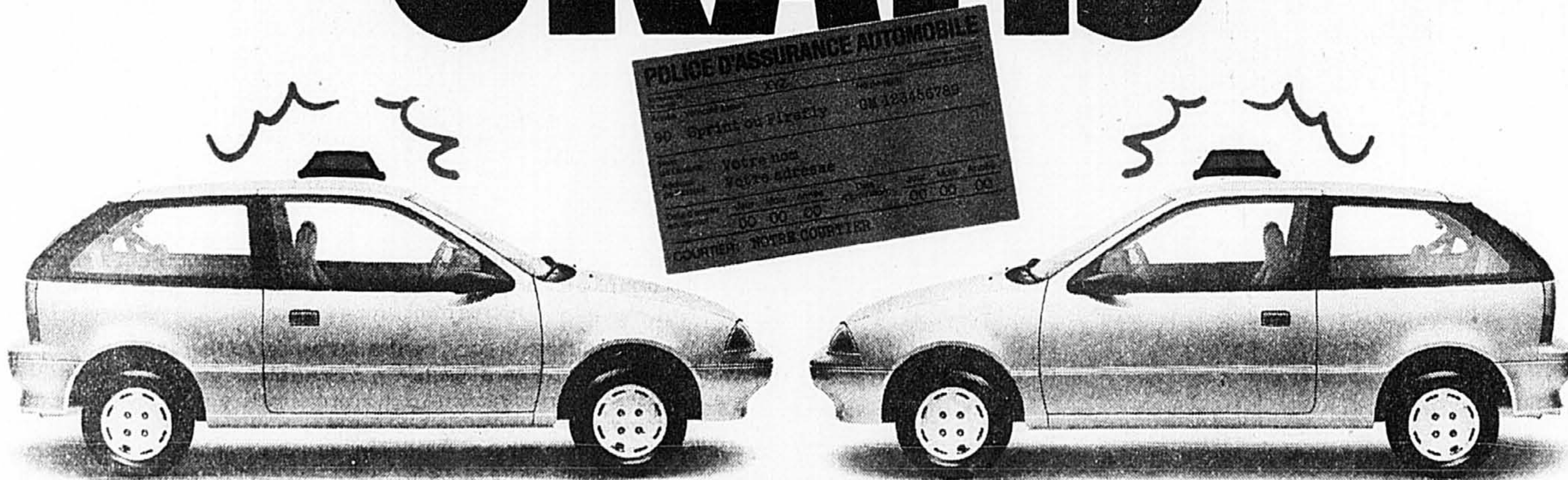
dents des provinces de l'Atlantique et des Prairies et 65 p. cent des Québécois estiment qu'il y a un problème de la faim très grave ou assez grave au Canada à l'heure actuelle.

Les enquêteurs de Gallup ont également demandé aux Canadiens d'évaluer dans quelle mesure la responsabilité de la résolution du problème de la faim revient aux banques d'aliments et aux indigents eux-mêmes. Vingt-quatre p. cent des personnes interrogées considèrent que les banques d'aliments ont une grande responsabilité dans la résolution de cet angoissant problème de la faim. Cette proportion est de 28 p. cent pour les indigents eux-mêmes.

Ces pourcentages sont nettement inférieurs à ceux recueillies dans le sondage Gallup il y a un an sur cette question.

LE RETOUR DE

LA POLICE GRATIS



**SPRINT ET FIREFLY À PARTIR DE
8 395 \$***

**SEULEMENT
POUR UN TEMPS
LIMITÉ**

UN AN D'ASSURANCE AUTO GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU FIREFLY



*Taxes, transport et préparation en sus. Un concessionnaire peut vendre à prix moindre. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues à partir du stock d'un concessionnaire pendant cette promotion. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète : • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré tous risques, franchise de 500 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Seuls les résidents du Québec sont admissibles à cette promotion. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

Le jury poursuit assidûment ses travaux au procès des trois Colombiens

LISA BINSSE

■ Deux mois après le début du procès, les 12 membres du jury continuent de faire leur travail avec sérieux dans l'affaire des trois Colombiens accusés, dans le vaste complot du cartel de Medellín, d'avoir importé au Canada, via le Nouveau-Brunswick, 500 kilos de cocaïne pure, d'une valeur de 200 millions \$.

Ils entament ce matin leur cinquième journée de délibérations au procès de Flor Emilse Mery-Correa, 32 ans, de Fernando William Mendoza-Salazar, 27 ans, tous deux de Medellín, en Colombie, et de Richard Delgado-Marquez, 24 ans, natif de Porto-Rico qui a vécu plusieurs années en Colombie.

D'ailleurs le juge Jacques Duros, de la Cour supérieure, les a félicités dimanche du sérieux qu'ils manifestent dans l'exécution de leur tâche. Celle-ci consiste à revoir minutieusement la preuve déposée au procès et, en tenant compte de cette preuve, de décider du sort des trois accusés.

Les trois jeunes Colombiens font face à des accusations de complot d'importation, d'exportation, de trafic ainsi que de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Hier, le jury a posé deux questions. Il a d'abord demandé des précisions sur un des chefs d'accusation, celui de complot pour exportation. Par la suite, il a demandé à réécouter une partie du long témoignage du sergent Wayne Umansky, de la Gendarmerie royale du Canada, notamment en ce qui a trait aux vols faits à Sorel. Ce témoignage sera disponible ce matin.

Rappelons que le sergent Umanski, à titre d'agent secret, avait participé à la rencontre, le 5 avril 1989, au restaurant Howard Johnson, entre Delgado-Marquez et Douglas Jaworski, technicien du cartel de Medellín devenu informateur de la GRC. Selon le sergent Umansky, pendant cette rencontre, Delgado-Marquez avait indiqué qu'il devait recevoir une partie des stupéfiants livrés à

Sorel, mais la cargaison était allée à quelqu'un d'autre.

Toujours selon le policier, Delgado-Marquez a aussi dit qu'il attendait depuis deux mois les stupéfiants arrivés au Nouveau-Brunswick, le 3 avril, et que ceux-ci étaient destinés au marché new-yorkais.

Delgado-Marquez, dans son propre témoignage, a nié avoir fait de telles affirmations au restaurant, quelques heures avant son arrestation, celle de sa petite amie et de Mendoza-Salazar à leur domicile, rue Delisle, à Montréal. Les policiers de la GRC avaient alors retrouvé 450 kilos de sucre et environ 2 kilos de cocaïne.

Rappelons qu'il y a eu, à l'insu des forces policières, trois livraisons de plus de 1600 kilos de co-

caine à Sorel en janvier 1989. Le 12 mars, un quatrième avion a atterri à Sorel avec à son bord une quantité importante de stupéfiants (500 kilos selon Jaworski) qui ont quitté les lieux avant l'intervention de la police et l'arrestation du pilote, Diego Jose Ganuza, et du copilote, Christos Hector Cedeno, 28 ans, du Venezuela.

Tous deux ont été déportés, mais le pilote cubain Ganuza, connu sous le nom de code « Masters » a été extradé au Québec la semaine dernière pour y répondre à une accusation de complot pour importation de cocaïne au Canada.

Le jury, séquestré depuis mercredi soir, délibère de 9 h 30 à 17 h 30, tous les jours depuis jeudi après-midi.

Six morts: une Québécoise est accusée de conduite dangereuse

Presse Canadienne
KINGSTON, Ontario

■ Une femme de Lachenaie, au Québec, a été accusée de conduite dangereuse, hier, à la suite d'un accident qui a fait six morts sur la route 401, à une quinzaine de kilomètres de Kingston.

Il s'agit de Marie Berthold-Celoy, 39 ans, qui a heurté un camion à remorque transportant 35 000 kilos d'acier avec sa Suzuki. Elle n'a été que légèrement blessée.

Le camion a fait une embardée et tamponné quatre autres véhicules, qui venaient en sens contraire.

Quatre membres d'une même famille, de Toronto, ont été tués. Il y a le père, Jaysinh Patel, 51 ans, la mère, Shanta, 47 ans, et deux fils, Ashokkumar, 25 ans, et Manhan, 20 ans.

Une cinquième victime est Alexander Wylie, 35 ans, de Richmond Hill (Ontario), et une femme non encore identifiée qui se trouvait dans sa camionnette.

A Toronto, Uma Patel a déclaré qu'il ne fallait blâmer personne pour la mort des quatre membres de sa famille. « Ces choses arrivent, a-t-elle commenté. On ne peut pas faire autrement. Nous (hindous) croyons au destin. »

SEALMASTER
DI **GBS** GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal 937-7423 Laval 668-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2121 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6038

GRAND MÉNAGE

LAVAGE DE

- MURS
- PLAFONDS
- VITRES

PERSONNEL SUPERVISÉ ET ENTRAÎNÉ
★ TRAVAIL GARANTI ! ★
NETTOYAGE DE TAPIS
ET MEUBLES REMBOURÉS

MÉNAGE OPAL
955-5555
LAVAL - MONTREAL - RIVE-SUD

Boyet
CENTRE-VILLE
MONTREAL

Venez voir nos collections
de vêtements d'été
pour hommes de tailles courtes,
moyennes, fortes et élancées.

Notre magasin est sis aux

COURS MONT-ROYAL
Entrée Bd de Maisonneuve,
angle Metcalfe
849-9281

Stationnement
au sous-sol ou en face

Relouez le même jour pour les clients de l'extérieur.

Joignez l'utile au profitable!



Avec Signature®: le compte qui réunit
chèques et intérêt quotidien... progressif.

Finis les transferts pour profiter du meilleur des deux mondes avec le compte Signature de la Banque Royale.

Car vous bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus le taux d'intérêt augmente et plus vous en profitez. Et avec nos taux hautement compétitifs, ça, c'est profitable.

De plus, le compte Signature simplifie

toutes vos transactions avec ses relevés mensuels et sa protection contre les découverts. Vous y avez même accès par les guichets automatiques du Libre-service Royal. Voilà qui s'appelle être utile!

Oui, vous pouvez enfin joindre l'utile au profitable. Passez donc vous renseigner sans plus tarder sur notre compte Signature à une succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant. Montréal: 987-8000 Extérieur (sans frais): 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays.

RÉVEILLEZ-VOUS...



Neuf morts accidentelles au Québec, 42 au Canada, durant le long congé

Presse Canadienne

Amorcé de triste façon par plusieurs tragédies, le long congé de la fête de Dollard a connu un répit, ne faisant aucune victime durant la journée d'hier. La liste des personnes ayant perdu la vie indique néanmoins neuf morts, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

Le bilan des accidents funestes à travers tout le Canada s'élève à 42 morts. Pour les besoins de la statistique, le long congé avait commencé à 10 h 30, vendredi, pour se terminer hier, à 18 h.

De passage chez ses parents à Shawinigan, Sylvain Lafrance, 23 ans, a connu une fin tragique dimanche, vers 14h15; avec son amie et quelques compagnons, le jeune homme était sur un pont ferroviaire traversant la rivière Shawinigan lorsqu'un train s'est amené. La victime n'a pu atteindre à temps un balcon-refuge aménagé au milieu du pont et a été entraînée dans une chute mortelle, 25 m plus bas, après avoir été heurtée par le train.

D'autre part, sur la route 296 à Biencourt, dimanche, dans le Bas-Saint-Laurent, un automobiliste qui se serait endormi au volant de sa voiture a perdu la vie; le véhicule a quitté la chaussée et heurté un poteau. La victime est Francis Boucher, un homme de 32 ans résidant à Biencourt même.

Samedi soir, Irma Jacques, âgée de 40 ans et demeurant à Charlesbourg, a perdu la vie dans un accident sur la route 173, entre Vallée-Jonction et Saint-Joseph, en Beauce. La camionnette dans laquelle prenait place la victime a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser contre un poteau.

Un Ontarien de 37 ans a péri, samedi matin, lors d'un incendie qui a éclaté vers 7 h dans l'appartement qu'il occupait dans le Vieux-Québec; la victime a été identifiée comme étant Paul Greenwood.

Vers 3 h 20, dans la nuit de vendredi à samedi, Michel Vanier, un Longueuillois de 25 ans, a également trouvé la mort sur l'autoroute 15, près de Prevost, au nord de Saint-Jérôme, dans les

Laurentides. La voiture de la victime a heurté le garde-fou métallique sur le côté gauche de la route et a ensuite traversé la chaussée pour heurter le garde-fou de l'autre côté de l'autoroute; ce garde-fou a transpercé le véhicule du Longueuillois.

Egalement, René Dionne, âgé

de 33 ans et habitant Saint-Charles, est décédé vers 1 h 40, samedi, dans un accident de la route lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture dans une courbe de la route 122 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville, et que celle-ci s'est renversée.

Sur la route 132, sur la rive sud

du Saint-Laurent, en face de Trois-Rivières, une religieuse de Saint-Grégoire, soeur Laurette Laroche, âgée de 59 ans, est morte, vendredi, vers 16 h 55, quand la voiture dans laquelle elle avait pris place est entrée en collision avec un autre véhicule.

Enfin, deux hommes se sont

noyés au cours d'une excursion de pêche sur le lac Mondonac, près de Saint-Michel-des-Saints, dans les Laurentides. Les victimes ont été identifiées comme étant Donald Malarek, de LaSalle, et Jacques Desmarais, de Montréal; les pêcheurs étaient âgés respectivement de 47 et 44 ans.

DOLLAR POUR DOLLAR, NOUS DOUBLONS!



GAGNEZ JUSQU'À 5 000 \$ DURANT NOTRE CONCOURS "DOUBLEZ VOTRE ARGENT!". 12 Grands Prix décernés dans tout le Canada!

Ce printemps, vous pourriez bien découvrir que de faire affaire avec le Trust Prenor, c'est doublement payant.

D'abord, vous profitez des avantages du traitement préférentiel de Trust Prenor, ce qui signifie des chèques sans frais, peu en importe le nombre. Des taux d'emprunt raisonnables. Et surtout, les meilleurs taux d'intérêt sur vos comptes personnels et vos placements. Par exemple, notre compte d'épargne T-Bill offre maintenant

JUSQU'À **13.25%**

De plus, ce printemps, durant notre concours "Doublez

Votre Argent!", vous avez une autre raison de choisir le Trust Prenor.

Si nous tirons votre nom au sort, nous doublerons, jusqu'à concurrence de 5000\$, la somme des dépôts effectués dans votre compte au Trust Prenor, entre le 7 mai et le 30 juin 1990. Dollar pour dollar. Et pour chaque tranche de 100 \$ déposée, vous avez droit de compléter un formulaire de participation, ce qui augmente vos chances d'autant!

12 grands prix seront décernés dans tout le Canada!

Alors, pour tirer profit de nos meilleurs taux et de notre service amical, et pour en connaître davantage au sujet de notre concours "Doublez Votre Argent!", doublez la cadence et venez vite nous rendre visite au Trust Prenor!

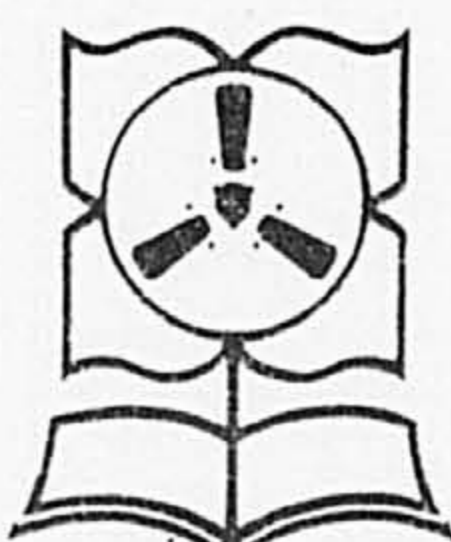
TRUST PRENOR

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal

1060, rue University 866-6946

*On décernera douze (12) grands prix, chacun d'une valeur allant jusqu'à 5000\$. Ces douze grands prix seront partagés entre les quatre régions participant au concours: dans l'Ouest (C.B., Alberta, Saskatchewan, Manitoba), cinq grands prix; en Ontario, 2 grands prix; au Québec, 2 grands prix, et, dans la région Atlantique (Nouvelle-Écosse), trois grands prix. Les participants admissibles doivent être majeurs en vertu des lois de la province où ils résident. La valeur maximum de chaque grand prix est de 5000\$. Le nombre de chances de mériter le grand prix est proportionnel au nombre total de formulaires de participation valides reçus dans chaque région. Un seul grand prix par famille. Pour mériter le prix, il faut répondre correctement à une question mathématique. Aucun achat nécessaire. Le concours se déroule du 7 mai 1990 au 30 juin 1990. De plus amples détails sont disponibles dans toutes les succursales de Trust Prenor participantes.



LA MAGNÉTOTHÈQUE

DES LIVRES-CASSETTES POUR LES AVEUGLES

"Comme moi, des milliers de personnes aveugles au Québec ont besoin de ce service aussi essentiel que la vue.

J'ai terminé mon droit et j'entreprendrai mon Barreau l'an prochain. Comment pourrais-je réussir sans les livres-cassettes?"

Participez à notre effort en aidant la Magnétothèque."

Tirage-bénéfice

Un premier prix de 100,000\$ en argent comptant. Billet à 100\$, achat individuel ou en groupe. Utilisez votre carte de crédit. Pour information: 524-6831 ou sans frais hors de Montréal 1-800-361-0635. Sous la supervision de Price Waterhouse.

La Magnétothèque, des livres-cassettes pour les aveugles, bien entendu!



Manon Dubé

Bientôt première femme aveugle avocate au Canada



"Et moi alors."

"Désolé!"

Qui au monde pourrait vous aider si un de vos clients étrangers n'était pas en mesure de payer la marchandise déjà expédiée?

Vous avez travaillé très fort pour faire cette vente. Il y avait un certain risque que vous jugiez mineur. Et voici que subitement cette simple opération peut vous faire frôler la faillite. Que pouvez-vous faire? Vous faites en sorte que cela ne se reproduise jamais plus en faisant appel à la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

L'an dernier, plus de 1 700 entreprises canadiennes se sont prévaluées des services de la SEE et ont effectué quelque 6 milliards de dollars de ventes dans plus de 128 pays. Et plus de 80 % de ce soutien est allé à de petites et moyennes entreprises de tous les coins du Canada.

Notre appui se traduit par une vaste gamme de services de financement, d'assurance et de garanties offerte aux exportateurs canadiens, ainsi que par des mécanismes de crédit à la disposition des acheteurs étrangers. Et, contribution précieuse, nous vous offrons plus de 45 années d'expérience sur les marchés mondiaux.

Quel que soit le type d'activités industrielles ou commerciales qui est le vôtre, la SEE, en tant que membre de l'équipe d'exportation du Canada, peut vous aider à vendre à l'étranger. Nous vous enverrons une brochure explicative, ou arrangerons une entrevue personnelle. Afin d'en savoir plus sur la façon dont nous pouvons vous aider, appelez dès aujourd'hui le directeur de comptes de la Société pour l'expansion des exportations de votre région.

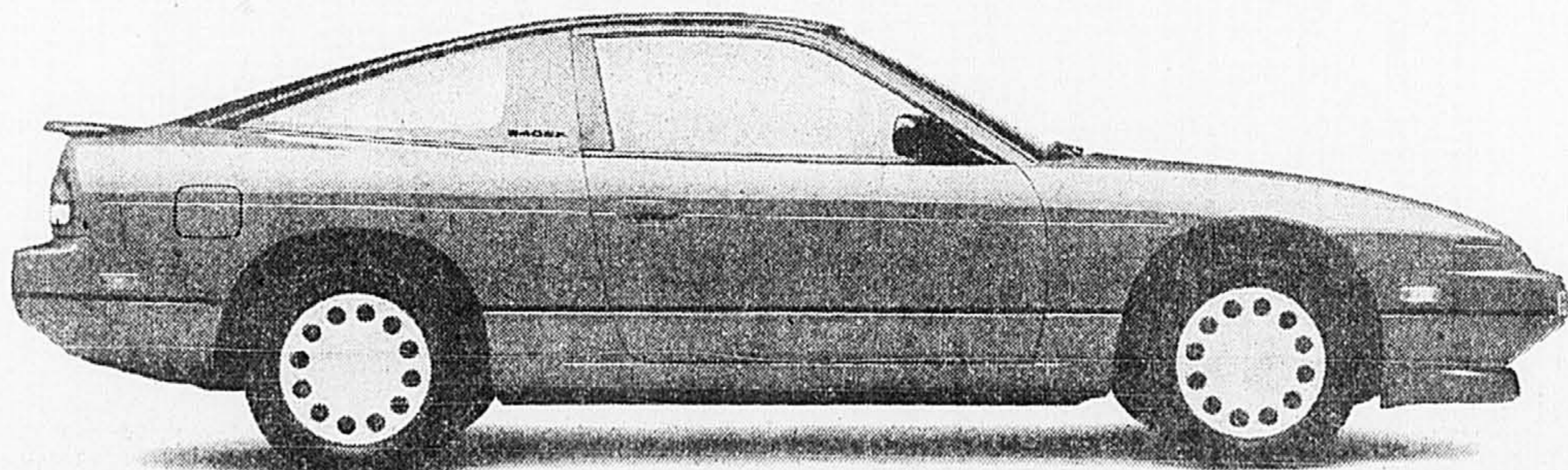


Société pour l'expansion des exportations
Export Development Corporation

151, rue O'Connor, Ottawa, Canada, K1P 5T9

Vancouver • Calgary • Winnipeg • Toronto • London • Ottawa • Montréal • Halifax

À 18 890 \$*, il faut être rapide pour attraper une 240 SX.



La 240 SX 1990, Fastback.



Durant une période limitée, les concessionnaires Nissan vous donnent la possibilité de vous offrir une voiture sport!

Une vraie! Une 240 SX absolument sportive! Celle que l'Association canadienne des journalistes de l'automobile a qualifiée de «meilleur nouveau coupé sport de l'année», en 89.

Une 240 SX équipée d'un moteur à injection de 2,4 litres et 12 soupapes qui développe plus de chevaux que l'Acura Integra LS ou la Toyota Celica ST.

Une 240 SX à suspension arrière indépendante multi-articulée

qui vous donne une stabilité latérale exceptionnelle sur les routes les plus sinueuses!

Une vraie voiture sport... pour moins de 19 000 \$! Faites vite si vous voulez en attraper une... s'il en reste encore!

NISSAN

génial...et humain

*FDSF pour le modèle Coupé, 2 portes. Le FDSF pour le modèle Fastback illustré est 19 390 \$. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Un printemps exceptionnellement froid, pluvieux et venteux

AGNÈS GRUDA

■ «Ce mois de mai est plutôt un mois de mars!»

M. Martin Bartczak, du service météo d'Environnement Canada à Dorval, confirme ce que nous soupçonnions déjà : le printemps cuvée 1990 est exceptionnellement froid, pluvieux et venteux.

Bonne nouvelle pour les fabricants de parapluies : au 19 mai, le

Québec avait déjà reçu 67,6 mm de précipitations. C'est plus que les 65,6 mm qui nous tombent habituellement dessus pendant tout le mois de mai.

Au cas où le fait vous aurait échappé, depuis le début du mois, nous n'avons connu que cinq journées sans pluie.

Conséquemment, le soleil est plutôt absent. Depuis le 1er mai, le Québec a eu droit à 97,4 heures d'ensoleillement, contre une moyenne de 241 heures pour tout

le mois. «Nous ne rattrapons jamais ça», avertit M. Bartczak.

Ce n'est pas qu'une impression, il fait froid : depuis le début du mois, la température moyenne enregistrée dans la province a été de 11,1 degrés Celsius. C'est un manque à gagner de 1,4 degré comparativement au temps qu'il fait habituellement à la même période.

Et le vent? Il souffle en moyenne à une vitesse de 15,3 km à

l'heure. Pendant 12 jours, il a même dépassé les 20 km. «C'est très venteux», constate le météorologue.

La raison de ce printemps tardif? Les «systèmes» passent plus au sud que normalement. Au lieu de transiter par l'Abitibi, ils longent le sud de l'État de New York. Résultat : nous héritons du «versant» nord et froid des dépressions, explique M. Bartczak. «Un vent du nord-est nous amène

de l'air froid de Sept-Îles et de Baie-Comeau.»

Mais consolons nous : le mois de mai peut être pire. La température moyenne la plus basse a été enregistrée en 1967 : 9,1 degrés Celsius.

Et si le 3 mai dernier le mercure a chuté à 2,2 degrés Celsius, il avait plongé sous le zéro le 3 mai 1974, enregistrant la température la plus froide pour la saison : -4,4 degrés Celsius.

En revanche, les nostalgiques se rappelleront qu'il a fait presque 34 degrés Celsius le 19 mai 1962... Les météorologues demeurent optimistes : selon M. Bartczak, la situation devrait s'améliorer progressivement avec la venue d'une prochaine dépression, quelque part vers mercredi. Cette dépression-là est censée passer plus au nord et nous laisser des températures tout ce qu'il y a de plus normal pour la saison dès le week-end prochain.



UNE NOTE RAFRAÎCHISSANTE

Le coton et le lin constituent les meilleurs éléments qui soient pour créer des vêtements où l'élégance fait concurrence à la fraîcheur et au confort. Quoi de mieux pour la détente et la canicule!

LE VESTON - d'été, léger, en coton et lin, naturel ou noir. 36 à 46, tailles moyennes 140 \$ (Non illustré) Veston d'été pour tailles fortes 48 à 56, tailles élancées 40 à 56 135 \$ et plus

PANTALONS D'ÉTÉ - en coton, tailles 30 à 40 60 \$ et plus. Tailles fortes (46-60) et élancées (32-46) 65 \$ et plus

LE CHANDAIL - Une collection de pulls en coton, modèles uni ou jacquard. P à TG. 55 \$ et plus

(Non illustré) le **CARDIGAN** en coton et acrylique, naturel ou blanc. Tailles fortes 95 \$

Bovet

Les Cours Mont-Royal	849-9281
4475, boul. Métropolitain est	374-4555
Centre Rockland	735-5441
Galerias d'Anjou	353-6310
Carrefour Laval	687-1670
Promenades St-Bruno	653-5100
Fairview Pointe-Claire	694-9050
Carrefour Angrignon	366-0762

Les tailles courtes et moyennes sont disponibles à tous nos magasins. Les tailles fortes et élancées sont disponibles surtout aux Cours Mont-Royal, 4475 boul. Métropolitain est et Fairview Pointe-Claire.

Bordeaux: des détenus mettent le feu à leurs matelas

■ Placés pour la nuit avec une quarantaine de leurs compagnons dans la petite salle de récréation située au sous-sol de l'aile A de la prison de Bordeaux, deux ou trois détenus ont, semble-t-il, voulu réagir contre la surpopulation en milieu carcéral. Ils ont mis le feu à leurs matelas, dimanche soir vers 22h20. Les flammes ont rapidement atteint le plafond, et la pièce a été remplie d'une épaisse fumée.

Les pompiers de Montréal et la Sûreté du Québec sont intervenus

rapidement et ont procédé à l'évacuation. L'incendie a été maîtrisé, mais deux détenus ont été transportés dans un hôpital de Montréal souffrant d'asphyxie.

L'enquête sur cet incendie sera menée par le détachement de Montréal-Métropolitain de la Sûreté du Québec. Dans la nuit de dimanche à hier, les autorités carcérales ont tenté de relocaliser la quarantaine de détenus dans d'autres locaux de fortune à l'intérieur de la prison de Bordeaux.

Saisie de drogue

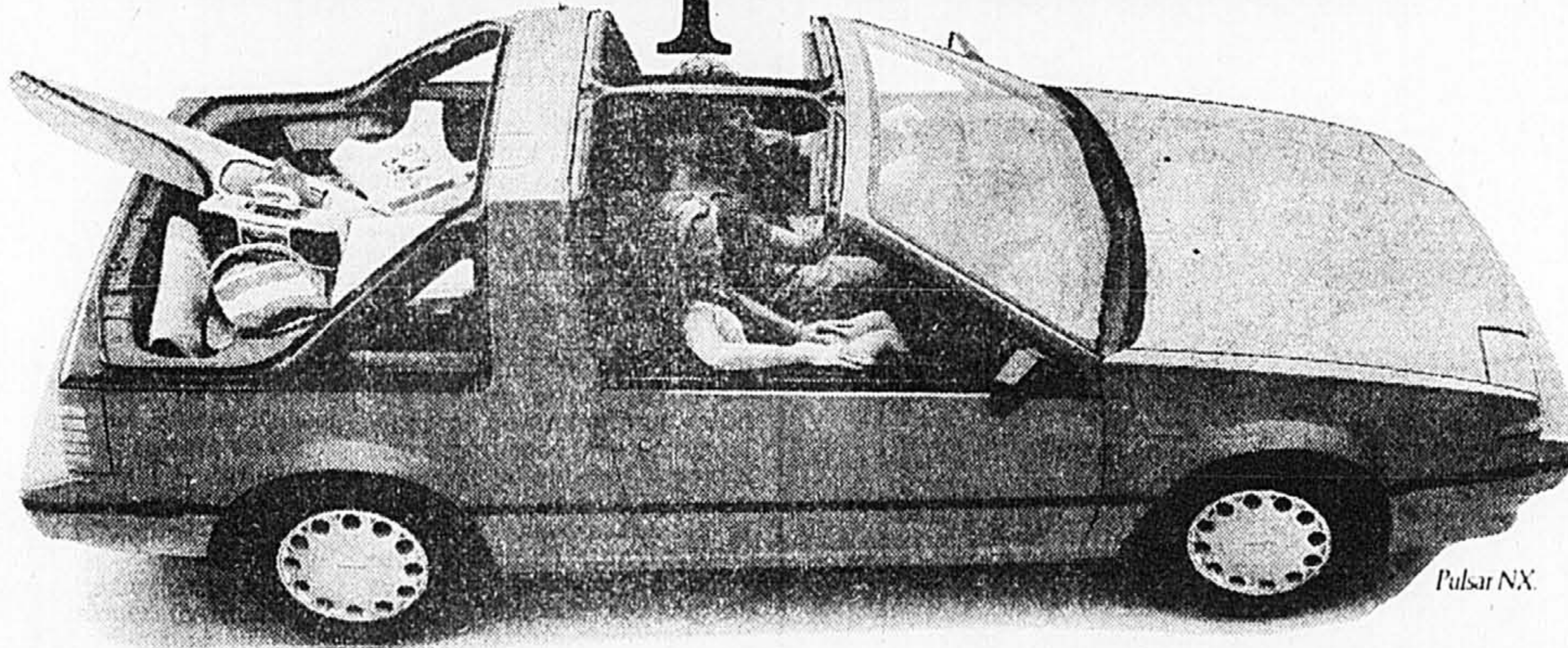
■ Les policiers de l'escouade régionale des mœurs de la Sûreté du Québec à Saint-Jérôme ont saisi hier d'importantes quantités de stupéfiants dans une maison à logements multiples de Terrebonne. La police évalue les drogues saisies à plus d'un million \$ sur le marché de détail.

Les drogues saisies sont du has-

chish (51 kilos), de la marijuana (40 kilos), 25 kilos d'un produit servant à la fabrication du hash-chish et six grammes de cocaïne.

Une homme de 47 ans a été arrêté dans le logement du 640, place Théberge. Il doit comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme.

1000 \$ sur la Pulsar, c'est décapotant!



Durant une période limitée, Nissan vous offre 1 000 \$ de rabais, ou un financement génial, à l'achat de la Pulsar! Une Pulsar qui vous est livrée toute équipée, avec toit en T, stéréo, etc. Une voiture sport qui vous fera passer un bel été... sans oublier que la Pulsar est fabriquée par

ceux-là mêmes qui ont conçu la fameuse 300ZX. Passez vite chez votre concessionnaire Nissan pour profiter de notre offre estivale et pour rouler tout l'été... décapoté!



génial...et humain

Jusqu'au 31 mai

*Les offres ne peuvent être combinées. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

ROULEZ À CIEL OUVERT

Pour conduire en plein air et vous sentir libre, rien ne remplace un toit ouvrant



Avec **LEBEAU Vitres d'autos**, vous avez la garantie d'un produit de qualité et d'une installation soignée.

GRATUIT*

À l'achat d'un toit ouvrant
*(Succursales participantes seulement)



ASPIRATEUR POUR L'AUTO
VALEUR DE 299\$55
AUDIOVOX VAC-LITE (modèle #VAC-10) (se branche dans l'allume-cigare)

MONTREAL: Rue Jean-Talbot Est 332-8388 Rue Papineau 275-8881 Rue St-Jacques 335-8882 Rue St-Jacques Ouest 489-8201	RIVE SUD: L'Orignal 877-9155 Ouellet Park 255-7180 Châteauguay 682-4516 St-Benoit 441-2679 St-Jean 348-9245 Sorel 742-1060	MONTREAL METROPOLITAIN: Cote Vertu 336-7843 Le Perrot 453-0336 LaSalle 363-1204 Pointe-aux-Trembles 655-9261 Pointe-Claire 694-3310	RIVE NORD: Chromedy 688-3781 PontVau 663-8810 Repentigny 382-0020	ST-EUSTACHE: Terrebonne 451-7100 471-1255	HULL: Joliette 776-3166 783-7811 Lafontaine 458-8710 LaSalle 333-0274 Mont-Laurier 603-4701 Rouyn 702-5765 St-Hyacinthe 774-4944 St-Aspin 325-3682 St-Amand 533-3331 St-Eustache 533-8142 (2 succursales)
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EXTERIEUR DE MONTREAL:
Amos 732-8412
Baieville 437-8876
Cawato 263-5191
Dumfriesville 478-4311
Gatineau 688-2259
Grandy 376-0161
 TROIS-RIVIERES: Val d'Or 333-9200 Val-de-Fleur 371-1442 Victoriaville 732-4392 |

Lebeau
VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (QUEBEC) INC.

Votre expert en installation de toit ouvrant

Les ventes d'armes classiques ont baissé de 5% l'an dernier

Agence France-Presse
STOCKHOLM

■ L'URSS et les Etats-Unis sont restés en 1989 les plus importants exportateurs d'armes convention-

nelles avec respectivement 37 pour cent et 34 pour cent du marché international, et ce, malgré une relative baisse des ventes, annonce l'édition 1990 du rapport annuel du SIPRI (Stockholm In-

ternational Peace Research Institute) sur l'«Armement et le désarmement dans le monde».

Pour l'année 1989, toutes nations exportatrices confondues, les ventes d'armes classiques ont

atteint près de 32 milliards de dollars US. Ce qui représente une baisse de l'ordre de 5 pour cent par rapport à 1988 et de 18 pour cent en comparaison avec 1987, année considérée par les experts comme un «sommet» pour les ventes d'armements.

Selon les experts, la mévente d'armes l'année dernière s'explique par la fin de certaines «guerres chaudes» — Iran-Irak ou Afrique du Sud contre forces anglo-cubaines en Namibie — et malgré d'importantes commandes passées par l'Afghanistan à l'URSS, après le retrait des troupes soviétiques en février 1989.

Pour la première fois depuis 20 ans, le Moyen-Orient n'a pas été la région qui a le plus fait appel aux marchands d'armes. En effet, l'Asie, à cause d'importantes livraisons effectuées en particulier au Japon, second importateur derrière l'Inde, et à l'Afghanistan, est devenue la première région importatrice.

L'URSS (11,652 milliards de dollars US en ventes d'armes en 1989) a poursuivi ses ventes aux pays du tiers monde, notamment l'Afghanistan, l'Inde et la Corée du Nord, qui représentent à eux trois, les deux tiers des exportations soviétiques.

Les Etats-Unis, pour leur part, (10,755 milliards de dollars US en 1989) ont essentiellement ap-

provisionné des pays amis: le Japon — qui a totalisé 30 pour cent du total des ventes américaines — l'Australie, la RFA, la Grèce, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie.

En troisième position des pays exportateurs, se trouve la France (8,5 pour cent du marché), le Royaume-Uni (4 pour cent) se classe quatrième et la Chine (près de 2,5 pour cent) cinquième devant la RFA. En 1988, la Chine se trouvait en 4ème position, juste derrière la France et devant la RFA (5ème) et le Royaume-Uni (6ème).

Des principales nations exportatrices, ce sont la France, le Royaume-Uni et l'Espagne qui ont réalisé les meilleures affaires en 1989, en augmentant respectivement de 25 pour cent leur ventes, comparé à 1988, pour les deux premiers pays fournisseurs et de 100 pour cent pour l'Espagne (212 milliards de dollars US en 1988, 404 milliards de dollars US en 1989).

La Chine (avec 779 millions de dollars US) a retrouvé en 1989, un rythme d'exportations d'armes égal à celui de la fin des années 70 grâce aux achats massifs effectués par le Pakistan et la Corée du nord.



Revendeur d'armes au Pakistan.

INVITATION
TECHNIQUE NADEAU
Seance d'information
GRATUITE
vend. 25 mai, 19 h 30
Pour tout savoir sur la
Technique Nadeau. Bienvenue à tous.
387-7221 ou 382-8755
CENTRE COLETTE MAHER
9924, boul. St-Laurent

INVITATION
MÉDITATION
Leçons d'essai gratuites
lundi 28 mai, 20 h
YOGA • ANTISTRESS
Jeudi 10 h 30 — Vend. 18 h
Jeudi 17 h 45 — Merc. 20 h 15
387-7221 ou 382-8755
CENTRE COLETTE MAHER
9924, boul. St-Laurent

Pour régler vos comptes:
Alex, le branché des branchés.
Et pour vous abonner: 350-ALEX.
Bell

Mystères de l'antisémitisme



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration
speciale
PARIS

PARIS
FRANCE

juifs. La persistance de l'antisémitisme.

Pris séparément, aucun de ces trois éléments ne constitue pour la France une nouveauté radicale ou une révélation. Mis ensemble, ils sont vécus comme une rupture catastrophique avec des valeurs collectives jusque-là intangibles. Et une plongée inquiétante dans l'irrationnel. Comme si une barrière venait de sauter: une situation nouvelle est créée par l'énorme profanation de Carpentras, il y a dix jours, dans le Midi de la France.

En soi, la profanation de Carpentras, malgré ses aspects particulièrement morbides, ne constitue pas un tournant. Il y a toujours eu, ici et là, en petits nombres, des inscriptions néonazies peintes à la sauvette sur les murs ou dans le métro. Et déjà, bien que rarement, des profanations. Mais, après tout, il suffisait de trois ou quatre individus détraqués pour faire le travail: rien de significatif.

On retrouve d'ailleurs, dans les dix dernières années, de petits groupes persévérants de nazillons (uniforme, croix celtique, etc.), notamment quelques centaines d'adhérents du Parti nationaliste français et européen. Des hurluberlus proches de la démence et ou du gangsterisme. Bien assez nombreux pour, le cas échéant, multiplier les incidents antisémites à répétition, comme ce fut le cas dans les jours suivant Carpentras. Mais cela ne faisait pas un courant d'opinion.

Par ailleurs, Paris avait connu des crimes antisémites beaucoup plus horribles. Des attentats dont on avait découvert par la suite qu'ils étaient directement liés au terrorisme proche-oriental. Et non pas à un état de l'opinion française, même minoritaire.

L'antisémitisme ne semblait en aucune manière dépasser le stade des réflexions idiotes de bistrot ou de fin de soirée (genre: «Je n'ai rien contre les juifs, mais...»). Peut-être jouait-elle le rôle d'alibi commode, mais enfin Simone Veil fut et reste l'une des personnalités politiques les plus populaires du pays. Et jamais on n'a entendu chez les catholiques pratiquants (milieux traditionnellement ouverts à l'antisémitisme) le début d'une réflexion sur les origines juives de Mgr Lustiger, archevêque de Paris.

Cela paraissait naturel et irrefutable. La France est un pays de mélange considérable où les Poniatowski côtoient depuis fort longtemps les Meyer, les Gonzalez et les Platini, sans que personne ne s'obstine à démêler les origines des uns et des autres. Si les quelque 700 000 juifs (d'origine européenne ou «pied-noir», pratiquants ou non, mélangés ou pas) constituent une minorité urbaine et prospère, cela veut dire qu'ils sont pour la plupart artisans ou petits commerçants (plutôt qu'ouvriers ou paysans), dentistes de quartier, profs de l'Éducation nationale ou fonctionnaires par milliers, journalistes et gens du spectacle. Si l'on avait la fantaisie de comparer leur situation à celle des 900 000 protestants français — ou aux Arméniens —, on arriverait sans doute à des résultats intéressants. Mais personne ne s'amuse à ce genre d'exercice.

Tout au plus entend-on parler — toujours dans les bistrotiers — du «pouvoir de la banque protestante». Comme on entend des phrases sur les francs-maçons. Mais, jusqu'à preuve du contraire, il ne se trouve personne pour proposer l'ouverture de la chasse aux protestants — comme dans le bon vieux temps de la Saint-Barthélemy.

L'antisémitisme semblait tellement inconcevable que l'ensemble du monde politique avait cru un moment que Le Pen venait de signer son arrêt de mort, en 1988, en lâchant dans une importante émission: «Les chambres à gaz sont un point de détail de la deuxième Guerre mondiale.»

L'irruption de l'extrême-droite de Le Pen, justement, à partir de 1985, et sa persistance, sept ans plus tard, n'avaient rien de réjouissant. Et Le Pen jouait en sourdine sur le registre antisémite, pendant que ses publications s'y adonnaient à fond.

Mais le racisme indéfinissable du Front national semblait presque entièrement fondé sur un problème à la fois objectif, récent, et provisoire: l'immigration massive et soudaine de travailleurs (maghrébins surtout), concentrés dans des banlieues populaires et où la concurrence pour les HLM, le travail, les allocations provoquaient des tensions «raciales».

En s'attaquant aux causes (réelles) de ces tensions, en favorisant l'intégration, en misant (avec raison) sur l'assimilation de la deuxième génération, on allait retirer à Le Pen son fonds de commerce électoral. De fait, les cinq millions d'électeurs lepénistes n'étaient plus des «racistes» irrationnels, mais en majorité des gens exaspérés par le véritable problème de l'immigration. Il n'y avait pas de relation directe entre les deux phénomènes.

Face à ces rassurantes évidences, il y avait eu quelques signes d'alarme successifs. Après le «point de détail», beaucoup de personnalités respectables avaient quitté le FN. Mais, finalement, il n'y avait eu aucun reflux sensible de l'électorat. Le Pen avait repris et multiplié les petites phrases et les déclarations sur le sujet, en haussant le ton: cela ne lui portait aucun tort, bien au contraire.

À la principale émission politique de la télé, trois jours avant Carpentras, Le Pen revenait avec plus d'assurance que jamais un discours désormais élaboré sur le «pouvoir des juifs».

Cette banalisation d'un certain discours aurait-elle préparé mentalement le terrain pour Carpentras? Vu la violence extrême de l'affaire, beaucoup le pensent.

Plus grave. L'horreur de Carpentras, qui renvoie aux crimes anti-juifs commis en France pendant la deuxième Guerre, aurait dû forcer Le Pen à faire machine arrière. Bien au contraire. Dénonciation désinvolte du geste, mais aussitôt accusations déliantes contre les «communistes» ou «extrémistes musulmans», qui auraient monté une «provocation» contre le Front.

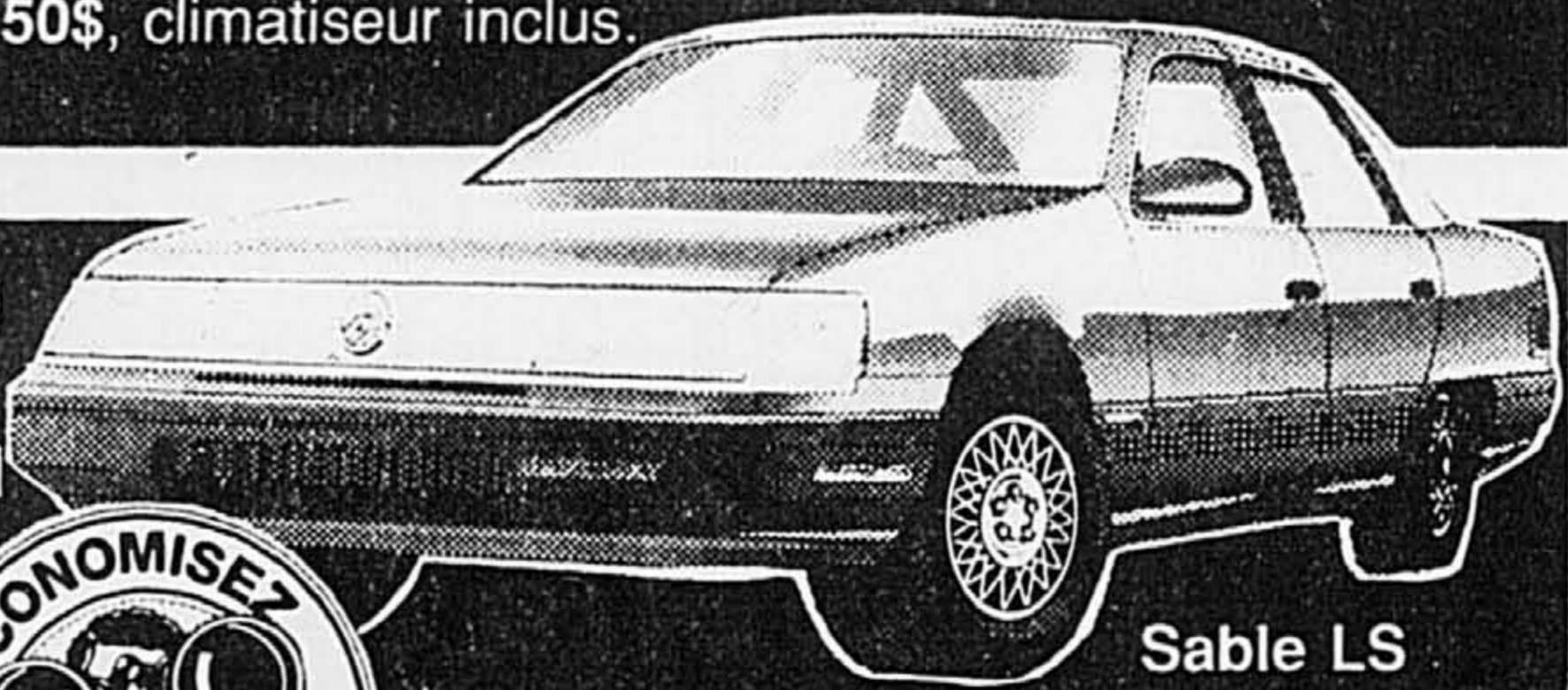
Lundi dernier, alors même que commençait la gigantesque manifestation unitaire à Paris, Le Pen poussait l'audace jusqu'à convoquer une conférence de presse (boycottée par plusieurs). À l'heure actuelle, aucune mise au point, aucune autocritique, aucune rétractation du FN.

Entre-temps, un sondage public vendredi bouclait la boucle: non seulement 56 p. cent des sondés estimaient que les propos publics antisémites constituaient une «opinion» que l'on devait autoriser au nom de la liberté d'expression. 57 p. cent des sondés pensaient que Le Pen a le droit de s'exprimer. Mieux encore: 17 p. cent pensaient que, effectivement, «les juifs ont trop de pouvoir en France». Dans ce pays où la police de Vichy colait l'étoile jaune aux juifs avant que les Allemands ne le leur demandent, cette phrase anodine a une résonance historique désagréable. Et le chiffre de 17 p. cent une fâcheuse correspondance avec les résultats de Le Pen.

LA VENTE
Super Vacances
MERCURY

est déjà en cours chez les concessionnaires Mercury de votre région. Partez en vacances en Mercury TOPAZ 1990 à partir de seulement 11295\$ climatiseur et transmission automatique inclus ou en SABLE 1990 toute équipée à partir de 17400\$ ou même en AEROSTAR à partir de 17150\$, climatiseur inclus.

SABLE
17400\$
CLIMATISEUR INCLUS



Sable LS

TOPAZ
11295\$*
CLIMATISEUR ET TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUS



Topaz LS

AEROSTAR
17150\$*
CLIMATISEUR INCLUS



Aérostar XLT

Faites le test Mercury
Faites-vite, cette offre "Super Vacances Mercury" vous est offerte pour un temps limité seulement, par les concessionnaires Mercury de votre région.
Bonnes Vacances!

*Rabais Ford inclus.
- Taxes applicables et transport en sus.
- Le concessionnaire peut vendre à prix intérieur.

CARTIERVILLE CHATEAU AUTOMOBILE (514) 331-4020	JOLIETTE JOLIETTE LINCOLN MERCURY (514) 755-1123	MONTREAL COLETTE LINCOLN MERCURY (514) 526-3363	RICHELIEU AUTOMOBILE OSTIGUY (514) 858-1717	ST-HYACINTHE AUTOMOBILE JEROME (514) 773-6647	TRACY AUTOMOBILE DUCLOS (514) 743-0024
CHARLEMAGNE PAPIN MERCURY (514) 654-3322	LAVAL DESLAURIERS AUTOMOBILE (514) 667-7330	MONTREAL NORD OVAL LINCOLN MERCURY (514) 489-3831	ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES MERCURY DES LAURENTIDES (514) 435-9456	ST-JEAN RICHELAIN LINCOLN MERCURY (514) 359-0047	VALLEFIELD POIRIER AUTOMOBILE (514) 455-1005
CHATEAUGUAY LEBLANC MERCURY (514) 691-4730	LAVAL STE ROSE LINCOLN MERCURY (514) 686-9555	MONTREAL NORD CIRCUIT LINCOLN MERCURY (514) 325-4700	STE-AGATHE AU ROYAUME MERCURY (819) 326-3887	ST-NORBERT AUTOMOBILE R. LAPORTE (514) 836-3783	VARENNES VARENNES LINCOLN MERCURY (514) 652-9828
GRANDY CONSTELLATION AUTOMOBILE (514) 378-1217	McMASTERVILLE BELOEIL MERCURY (514) 467-3396	POINTE-AUX-TREMBOLES CASTEL LINCOLN MERCURY (514) 645-7441	STE-CATHERINE MORAND LINCOLN MERCURY (514) 632-1340	TERREBONNE SOMMET LINCOLN MERCURY (514) 492-2260	VAUDREUIL VAUDREUIL LINCOLN MERCURY (514) 455-3338
GREENFIELD PARK AUTOMOBILE P. BRAULT (514) 671-6115		POINTE-CLAIRE FAHREW LINCOLN MERCURY (514) 697-2211	ST-EUSTACHE MARINEAU AUTOMOBILE (514) 473-6851		

LES CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY de votre région

Hubble transmet enfin des photos très nettes d'un champ d'étoiles

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Après avoir donné bien des tournements aux ingénieurs de la NASA, le télescope spatial Hubble a fait des débuts prometteurs, dimanche, en transmettant des photos d'une netteté qui a réjoui les astronomes.

Mis en orbite le 25 avril par la navette Discovery, Hubble, premier observatoire astronomique spatial de l'Histoire, se sera fait attendre jusqu'au bout. Le 10 avril, une panne d'un générateur auxiliaire sur Discovery — un équipement d'une technologie éprouvée — avait provoqué le report jusqu'au 25 avril.

Après le lancement, les astronautes avaient rencontré de nouveaux problèmes: panneau solaire, trappe de protection du télescope et antenne d'orientation bloqués. À peine résolues ces causes de migraine, la NASA avait indiqué que la prise de la première photo était à nouveau retardée à la suite d'une erreur de pointage de l'appareil. Fort embarrassée l'agence spatiale américaine avait précisé que cette erreur était due à une faute arithmétique digne d'un écolier: une addition avait été effectuée à la place

d'une soustraction par les scientifiques chargés de corriger la position des étoiles par rapport à leurs cartes datant de 1950.

Mais, dimanche, la NASA et l'Agence Spatiale Européenne, partenaire majeur du projet, ont été payées de leurs peines. Hubble a transmis des photos du champ d'étoiles Theta Carina, situé à 1.260 années-lumière de la Terre. Et bien qu'il ne s'agisse que d'un essai, la performance de l'appareil a été supérieure à l'attente des astronomes: deux étoiles ont été découvertes sur les images transmises par Hubble, au lieu de la tâche lumineuse indistincte que révélaient les télescopes terrestres.

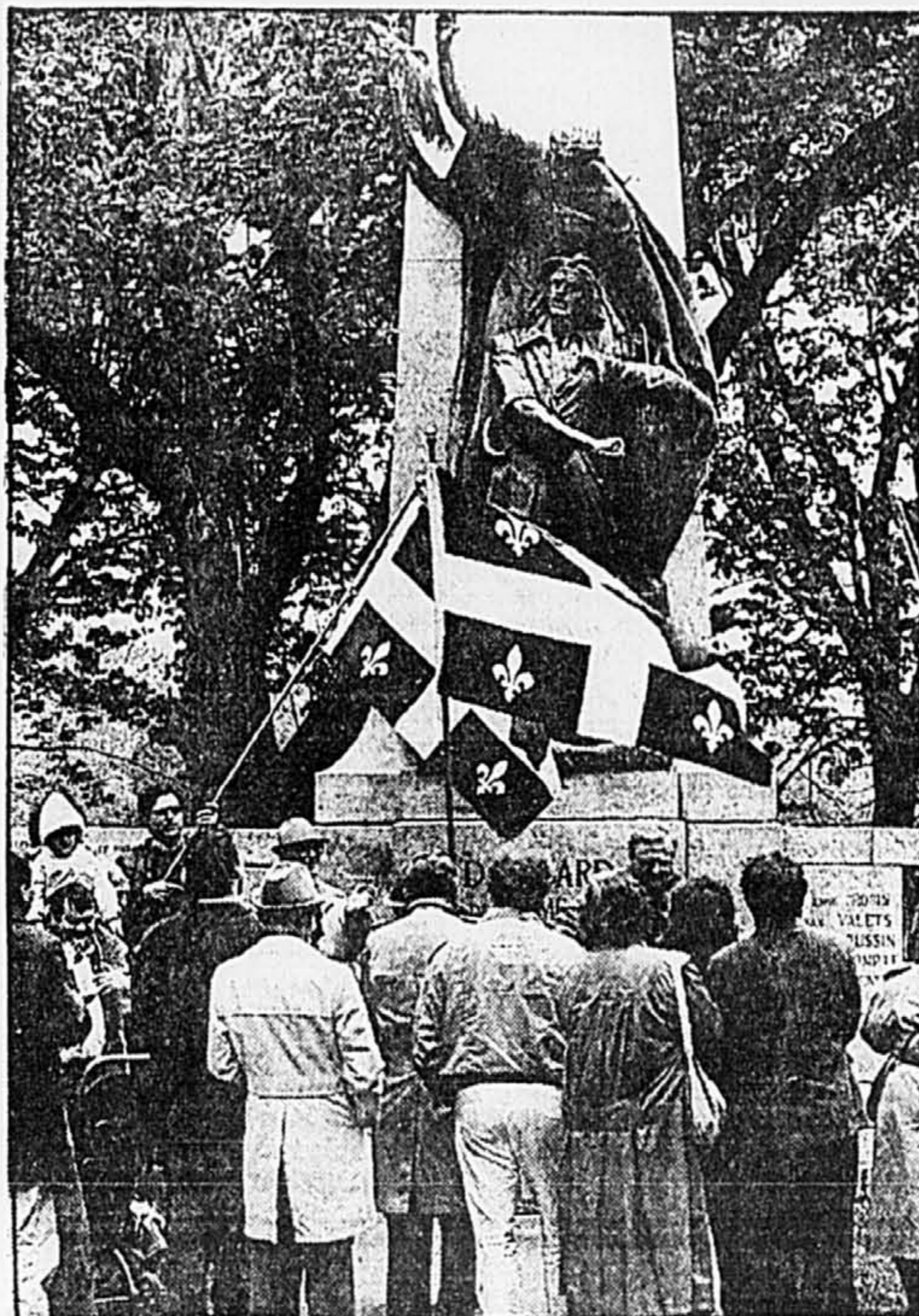
Et ce n'est pas fini. La NASA a indiqué que les prochaines photos seraient sept fois plus précises. Hubble doit en fait permettre à l'Homme de remonter jusqu'aux origines de l'Univers, en photographiant des galaxies naissantes et en fournissant — peut-être — une explication du mystère de la création.

Hubble sera aidé en cela par toute une série d'autres instruments: fin mai ou début juin doit être lancé Astro, à bord de Columbia. Cet observatoire remplira les «vides» laissés par Hubble en étudiant des rayons X et surtout le rayonnement ultra-violet,

impossible à étudier de la Terre en raison de la protection fournie par l'atmosphère.

Astro sera suivi, en octobre, par la sonde européenne Ulysse, chargée de l'exploration du Soleil, puis en novembre, si tout se passe bien, par l'observatoire des rayons Gamma destiné à l'étude de l'espace interstellaire. M. Robert Parker, l'un des astronomes travaillant sur le projet Astro, résumait ainsi récemment cette série de lancements: «Les astronomes ne pourraient pas vivre avec une seule sorte de télescope. De nouvelles idées ne cessent d'apparaître».

Il ne s'agit là que des gros appareils nécessitant l'emploi d'une navette. Pour les instruments plus petits, des lanceurs classiques seront utilisés. En juin, une fusée Delta-2 doit ainsi mettre en orbite Rosat, un observatoire allemand des rayons X, et en août 1991 une autre Delta devrait lancer un petit instrument d'étude du rayonnement ultraviolet extrême (Extreme Ultraviolet Explorer). Tous ces appareils, a précisé la NASA, seront complémentaires, Astro permettant par exemple de fournir des cibles à Hubble.



« Mon cher Dollard, c'est à ton tour... »

« Mon cher Dollard, c'est à ton tour... » Entonnant ce refrain connu, une trentaine de militants de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Jacques, ont voulu rappeler hier que la fête de Dollard n'est pas qu'un vulgaire congé férié. Rassemblés autour de la statue de Dollard-des-Ormeaux, à l'entrée du parc LaFontaine, ils ont crié en chœur « Vive le Québec libre », et déposé des couronnes de fleurs au pied du monument. Le président de la section locale de la SSJB, M. Henri Laflamme, a dit regretter que l'événement n'ait pas attiré plus de monde, et a excusé l'absence du président Jean Dorion, qui avait fort à faire avec l'incendie allumé dans les locaux de l'organisme.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT. La Presse



VIDÉOCASSETTES RÉALISÉES PAR ROBERT VIAU

POUR BIEN PLANIFIER VOS VACANCES

AUX QUATRE COINS DU MONDE SIMPLEMENT RÊVER OU REVIVRE DE BONS SOUVENIRS

VOYAGES À LA CARTE

14 CASSETTES D'UNE HEURE

1995\$ chacune

ET LE GUIDE VIASCOPE DE L'EUROPE EN AUTO

Les plus beaux itinéraires commentés par JEAN DAUNAIS 9.95\$

EN VENTE À LA BOUTIQUE **VIASCOPE** VOYAGES

DE VOYAGES **VIASCOPE**

1019, boul. de Maisonneuve ouest, métro Peel
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES (514) 499-0411

SUPER VENTE MAISONS MODÈLES

10 MAISONS DE QUALITÉ DOIVENT ÊTRE VENDUES LA PLUPART AVEC GARAGE ET SOUS-SOL FINI.

PRIX RÉGULIER À COMPTER DE **119 245\$ à 176 840\$**

AVEC NOMBREUX SUPPLÉMENTS

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE POUR LIVRAISON RAPIDE

CHATEAUGUAY SAINT-CONSTANT **691-8922** Mme Marquis

Les Constructions Wildwood et Les Jardins St-Constant

Cours de français et d'anglais Dactylo sur ordinateur

<p>MONTRÉAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Groupe de 8 à 16 étudiants ● Matin, après-midi, soir ou le samedi. 	<p>Les cours de 3 semaines débutent le 4 juin et le 9 juillet</p> <p>Les cours de 7 semaines débutent le 9 juillet</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Inscriptions 29 et 30 mai 26, 27 et 28 juin

Succursale: Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732

Cette semaine à la Place Bonaventure GALERIE DES BOUTIQUES

Découvrez L'Extrême Orient à la Galerie des Boutiques, les 22, 23 et 24 mai de cette semaine. Cette exposition est un prélude du Salon «L'Extrême Orient à Montréal» qui aura lieu du 24 au 27 mai au Hall d'Exposition et présente une variété de kiosques sur l'Orient antique: l'art du Bonai, les arts martiaux, la peinture orientale, les costumes et plusieurs autres. Vous y retrouverez aussi deux GÉANTS japonais, soit les voitures 300 ZX de Nissan et l'Acura Integra GS!

Et bientôt à la Place Bonaventure... le «Musée Faunique», une exposition de renommée internationale, mettant en vedette plus de 90 espèces d'animaux et d'oiseaux naturalisés recueillis par M. Jean-Louis L'Écuyer lors de ses expéditions de chasse à travers le monde. Vous y verrez... l'original d'Alaska, l'ours Grizzly, l'antelope, le boeuf musqué, une multitude de rapaces et plusieurs autres! Une exposition à ne pas manquer, du 28 mai au 2 juin, durant les heures d'ouverture.

HALLS D'EXPOSITION

C'est le jeudi 24 mai qu'aura lieu L'Exposition annuelle et Bazar Hadassah-Wizo de Montréal. Profitez de l'occasion pour réaliser des aubaines à l'achat de marchandises de toutes sortes.

L'Extrême Orient à Montréal!
Du 24 au 27 mai, une invitation à venir découvrir l'Orient antique; sa culture, sa cuisine, sa technologie et son art. Une exposition qui saura vous enchanter!
Place Bonaventure, si pratique et si facile d'accès!

Venez vivre vos horizons!



CONDOMINIUM

Le Maritime

3160 boul. Lévesque ouest, Chomedey, Laval
SUR LE BORD DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

RENSEIGNEMENTS: (514) 686-0505

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

8,9%

de taux de crédit pour **24 MOIS**

9,9%

de taux de crédit pour **36 MOIS**

10,9%

de taux de crédit pour **48 MOIS**

Votre choix:

8,9% - 9,9% - 10,9%

de taux de crédit

OU

LE RABAIS GARANTI*

Importées

Coût 100 :

- 9,9 % de taux de crédit ± 500 \$ de remise en argent sur les modèles 1989*
- 9,9 % de taux de crédit ou 500 \$ de remise en argent sur les modèles 1990*

Coût 200 :

- 9,9 % de taux de crédit ± 500 \$ de remise en argent sur les modèles 1989*
- 9,9 % de taux de crédit ou 500 \$ de remise en argent sur les modèles 1990*

Dodge

- Shadow : 8,9 % de taux de crédit ou 750 \$ de rabais garanti*
- Spirit : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de rabais garanti*

Plymouth

- Sundance : 8,9 % de taux de crédit ou 750 \$ de rabais garanti*
- Acclaim : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de rabais garanti*


Chrysler

- Daytona : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de rabais garanti*
- Le Baron coupé : 8,9 % de taux de crédit ou 1 500 \$ de remise en argent*
- Le Baron berline : 500 \$ de remise en argent*
- Dynasty : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de rabais garanti*


Camions Dodge

- Ram 50 (4 x 2) : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de remise en argent*
- Dakota : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de remise en argent*
- Pick-up Dodge Ram : 8,9 % de taux de crédit ou 1 000 \$ de remise en argent*

*Ces offres sont mutuellement exclusives et annulent toutes les offres précédentes. Elles ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour leur usage personnel. Conditionnelles à une approbation de crédit du Chrysler Credit Canada Ltée, elles ne s'appliquent qu'aux véhicules achetés chez les concessionnaires Chrysler participants et livrés par ces mêmes concessionnaires, du 20 avril 1990 jusqu'à la fin de ce programme, telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada. La livraison doit se faire à partir du stock des concessionnaires. Les offres de crédit ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni à ceux devant faire partie d'un parc automobile. Les acheteurs admissibles choisissant le taux de crédit bénéficiant d'un taux de 8,9 % pour un terme maximal de 24 mois, de 9,9 % pour 36 mois et de 10,9 % pour 48 mois. (Dans le cas des importées, le taux de crédit est de 9,9 % pour un terme de 24 mois, de 10,9 % pour 36 mois et de 11,9 % pour 48 mois.) Les acheteurs sont responsables des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer. Lorsque l'offre de crédit et la remise sont offertes, les mêmes conditions que celles ci-haut mentionnées s'appliquent. Le rabais garanti est offert seulement sur les véhicules suivants: Dodge Shadow, Plymouth Sundance, Dodge Spirit, Plymouth Acclaim, Chrysler Daytona et Chrysler Dynasty. La période de garantie couverte en vertu de l'offre de rabais garanti prend fin le 30 septembre 1990. L'offre de rabais garanti s'applique uniquement aux modèles 1990 et ne couvre que les remises en argent (non les taux de crédit).



PERSONNE



« Jour après jour, cette grande ville, ce trésor de talent et d'art, de commerce et de créativité, cette civilisation particulière bâtie par toutes les races et toutes les religions sur la terre de Dieu, ce triomphe de la liberté et du possible, ce New York, est avili, crucifié et humilié devant le monde entier, par ses propres citoyens. »

— A.M. Rosenthal
chroniqueur
au New York Times

NEW YORK

Deux semaines dans la fournaise raciale

Noirs contre Coréens contre Noirs contre Blancs contre Noirs, avec des quiproquo en prime

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
NEW YORK

■ Depuis le début du mois, New York est la proie de tensions raciales d'une complexité et d'une âpreté qui laissent pantois et révoltés les plus aguerris des observateurs, comme en fait foi la citation ci-contre.

Dans une série d'événements qui auraient paru exagérés dans un film ou un roman, la métropole américaine a vu: des Noirs boycotter les épiceries de deux Coréens; un professeur d'université parler de supériorité raciale; un célèbre journaliste blanc injurier une jeune collègue coréenne; un Noir assommer un Vietnamien à coups de marteau; des Noirs s'en prendre à d'autres Noirs; et deux jurys prendre en délibération le sort de deux Blancs accusés du meurtre d'un Noir.

Déjà troublants lorsqu'ils sont considérés isolément, ces événements et leurs protagonistes ont acquis des dimensions quasiment apocalyptiques après avoir été traités par la télévision et les trois tabloids de la ville, qui se livrent une compétition féroce à coups d'images et de manchettes incandescentes.

Amère ironie, les conflits raciaux qui embrasent New York surviennent quelques mois seulement après l'élection du premier maire noir de la ville, David Dinkins, dont la mission était de ramener un peu d'harmonie au sein de la plus grosse ville des États-Unis.

Les lignes qui suivent prouvent qu'il a encore du travail à faire.

Une question explosive

Le boycott par des Noirs de deux épiceries appartenant à des Coréens est une histoire vieille de quatre mois qui n'a commencé à vraiment diviser New York qu'au

début de mai. Il soulève la question explosive du racisme chez les Noirs.

L'histoire a lieu dans le quartier Flatbush de Brooklyn, où de plus en plus de Haïtiens, de Jamaïcains et de Guyanais vivent aux côtés de Noirs américains, de juifs et d'Hispaniques. Le 18 janvier, une Haïtienne et quelques employés d'une des nombreuses épiceries coréennes du quartier se bousculent au sujet de piments que la femme n'aurait pas voulu payer. Dans la communauté noire, la rumeur se répand rapidement qu'elle a été « sauvagement battue ». À l'hôpital, des documents attestent qu'elle a été soignée pour une « égratignure au visage ».

Néanmoins, dès le lendemain, un boycott de l'épicerie coréenne (et aussi de celle d'en face) est organisé par Sonny Carson, un personnage controversé, qui a déjà participé à pareilles manifestations dans d'autres quartiers

noirs de New York. Aujourd'hui comme hier, il reproche aux Coréens d'être rudes avec leurs clients noirs, de ne pas vivre dans les quartiers où ils opèrent leurs commerces, de ne pas employer de Noirs, de profiter de prêts qui sont refusés aux Noirs, etc.

Certaines plaintes des boycotteurs semblent légitimes. Mais il y a la manière.

Massés devant les deux épiceries, Carson et ses disciples sont intimidants. Ils menacent et crachent sur ceux qui veulent encourager les Coréens. Et ils distribuent de la littérature exhortant les gens « à boycotter tous les magasins coréens » et à ne pas faire des affaires « avec des gens qui ne nous ressemblent pas ».

« À l'avenir », déclare Carson au New York Times, « il y aura des funérailles, pas des boycotts. »

Newsday suspend Breslin

Ebranlés par cette menace, qui a été rendue publique le 7 mai, les New-Yorkais ne peuvent même pas se tourner vers leur journaliste préféré, Jimmy Breslin, pour trouver un peu de réconfort. Le jour même, le légendaire chroniqueur de 61 ans, le défenseur bourru de la veuve et de l'orphelin, des Noirs et des sidéens, le New-Yorkais ultime, est suspendu pour deux semaines par son employeur, le quotidien Newsday. Sa faute? Dans la salle de réaction de son journal d'abord, il a traité de « chienne jaune », de « yeux bridés » et de bien d'autres choses encore une journaliste d'origine coréenne de 25 ans qui l'avait accusé d'avoir tenu des propos sexistes dans une de ses chroniques. Puis, après avoir offert ses excuses, il s'est moqué de tout l'épisode à la radio. C'est la goutte qui a fait déborder le vase.

Au lendemain de la suspension de Breslin, les New-Yorkais font face à une autre situation tendue. Deux jurys commencent en effet à délibérer du sort de deux Blancs accusés d'avoir tué, en août 1989, Yusuf Hawkins, un jeune Noir. Celui-ci avait été abattu après avoir osé s'aventurer dans Bensonhurst, un quartier blanc, pour voir une auto à vendre. L'incident avait enflammé la ville et contribué à l'élection de Dinkins. New York attend avec appréhension le verdict des jurés. Et pour cause. « S'ils (les jurés) reviennent avec un verdict de non-culpabilité... vous allumez une allumette au bout d'un baril de poudre et vous nous dites de brûler la ville », menace le Révérend Al Sharpton, un autre leader noir controversé, à la une du New York Post.

Le maire intervient

Pour éviter qu'une telle chose se produise, le maire Dinkins décide d'intervenir. Il n'a d'ailleurs plus le choix. New York est déjà écartelée par le boycott des épiceries coréennes, par les propos de Carson, de Breslin et également ceux de Michael Levin, un professeur de philosophie au City University qui estime que « de façon significative, les Noirs sont en moyenne moins intelligents que les Blancs ». La ville n'a pas besoin en plus d'une émeute raciale. Ainsi, devant les caméras de télévision de New York, le vendredi 11 mai, Dinkins lance un appel à l'unité raciale, offre d'agir en médiateur dans l'affaire du boycott, invite les médias à plus de sobriété

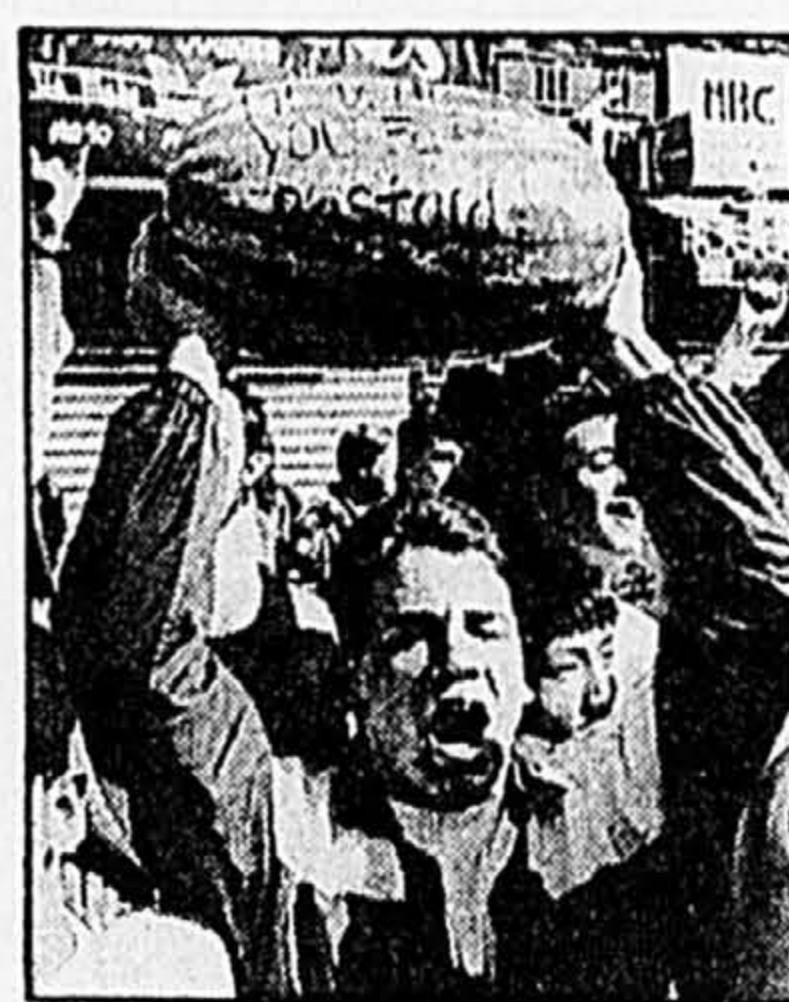


PHOTO REUTERS

Dans Brooklyn, un jeune homme hurle des injures — reproduites d'ailleurs sur une pastèque — à des manifestants qui, eux, protestent contre la mise en liberté d'un Blanc accusé d'avoir assassiné un Noir.

te et condamne à l'avance tout acte de violence. « Chacun de vous doit regarder dans son propre cœur, dans sa propre famille... et se demander s'il peut être influencé par des préjugés... Car peu importe ce que le gouvernement peut faire, le gouvernement ne peut changer le contenu de votre caractère », déclare-t-il.

Même s'il arrive avec plusieurs jours de retard, le discours de Dinkins, de même que les mesurés qui l'accompagnent, sont bien accueillis par le public en général, à l'exception de certains militants noirs. C. Vernon Mason, un avocat, tient le discours le plus critique et le plus violent: « Je ne peux pas croire ce que ce Nègre a dit hier soir... Il est en amour avec les Blancs et leur système. Il a critiqué des Noirs (Carson et Sharpton). Il n'y a plus rien d'africain en lui. Il porte trop de calottes juives sur la tête. »

Le vent tourne

Deux jours après son discours, Dinkins reçoit une autre tuile sur la tête. Dans des circonstances qui ne sont pas encore claires, un groupe de jeunes Noirs et trois Vietnamiens en viennent aux coups. Un des Noirs est arrêté après avoir assommé avec un marteau un des Vietnamiens. Il l'avait pris pour un Coréen.

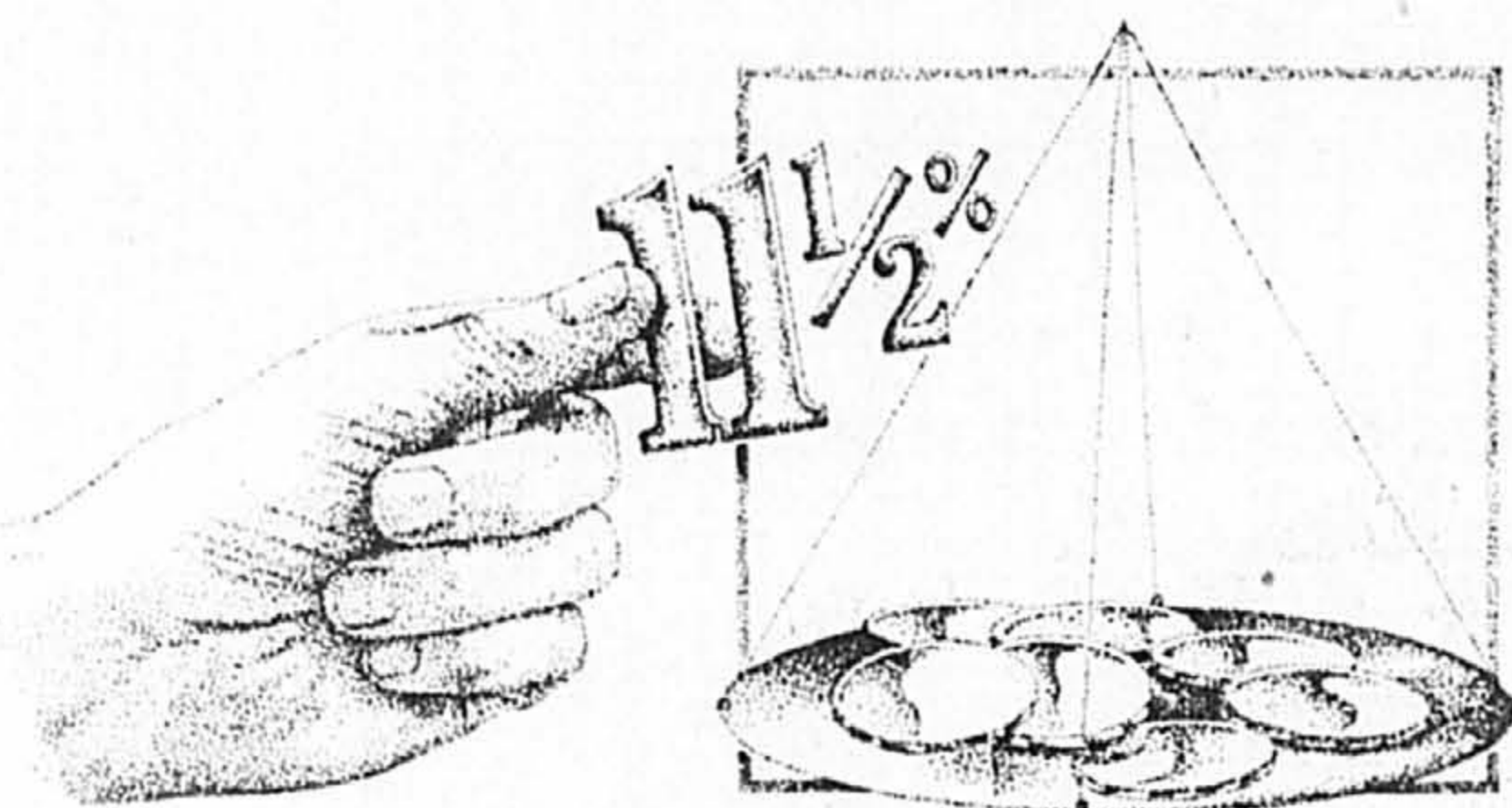
Le lundi 14 mai, le moral des New-Yorkais est au plus bas. Y aura-t-il escalade de la violence? Sur l'heure du midi, un professeur noir de Brooklyn et ses élèves (des Noirs en majorité) décident plutôt de faire un geste de paix. Défiant Carson et ses disciples, il vont acheter leur lunch à l'une des épiceries boycottées. Ils sont suivis par d'autres résidents du quartier. Le vent tourne enfin. Au milieu de la semaine, la tension baisse d'un autre cran quand Joseph Fama est reconnu coupable de meurtre au second degré dans l'affaire de Bensonhurst. Et même si un de ses comparses, Keith Mondello, est acquitté du même crime un jour plus tard par un autre jury, la menace d'une émeute raciale semble être écartée, au grand soulagement du maire Dinkins.

« Nous pouvons maintenant tourner notre attention vers le processus de réconciliation », a-t-il déclaré.

Peu de défis auront semblé plus gigantesques.

UN MESSAGE AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE
DU CANADA

Le taux d'intérêt est majoré!



11 1/2% PAR ANNÉE

À compter du 1^{er} juin 1990, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada a été porté à 11 1/2% par année pour la période de cinq mois se terminant le 31 octobre 1990.

Cette majoration s'applique à toutes les émissions en cours non échues. Quant aux autres modalités de ces émissions, elles demeurent inchangées.

Année après année, les Obligations d'épargne du Canada constituent un placement bien équilibré. Et maintenant, elles offrent un taux d'intérêt plus élevé.

Les Obligations d'épargne du Canada : doublement intéressantes

Les détenteurs connaissent et apprécient les qualités des Obligations d'épargne du Canada : elles procurent une grande tranquillité d'esprit, car elles sont sûres puisqu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada. Elles offrent aussi une grande souplesse, car on peut les encaisser en tout temps. C'est bon de savoir qu'on peut toujours compter, en cas de besoin, sur les Obligations d'épargne du Canada.

Sûres et encaissables en tout temps,
voilà de bonnes raisons de détenir des Obligations d'épargne
du Canada!

Pour de plus amples renseignements, consultez toute institution financière autorisée.

Le juste équilibre



Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

SPECIAL DU MOIS

la «nouvelle»
thermopompe
Tech 2000





- FINANCEMENT DISPONIBLE À 100%
- TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUÉBEC
- SERVICE 24 HEURES

Tech 2000 YG

Thermopompe
Carrier 2 tonnes
Add on

MEILLEURS PRIX
TOUJOURS GARANTIS

À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE
Offre valide jusqu'au 31 mai 1990

3995\$

Installation complète

ECONO-TECH

TEL. 733-1414

INFO TPS 1-800-267-6640

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Lundi au vendredi, de 9h à 17h
Appareil pour malentendants: 1-800-267-6650

Financement du manufacturier* ou remise de 1000\$[†].

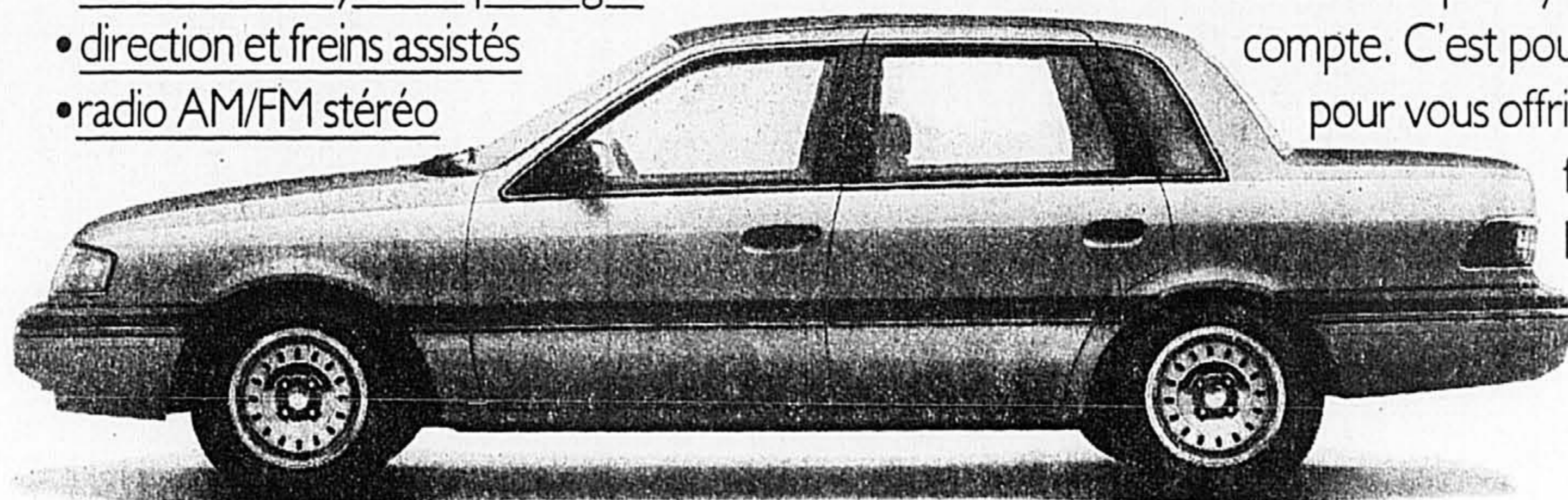
Et puis après?

Pourquoi s'en cacher. Notre offre de financement n'a rien de bien nouveau, tout comme notre financement d'ailleurs. Usées direz-vous? Probablement, mais là n'est pas la question.

Nous sommes bien plus préoccupés par la qualité de nos produits. Voilà notre véritable gagne-pain et ça se voit dans chacune de nos voitures.

Prenons par exemple la Ford Tempo et la Mercury Topaz. Elles sont toutes deux parmi les voitures les plus vendues au Canada. Leur prix? Aussi peu que 12 295 \$** ou 11 295 \$ avec la remise. Et équipées avec un Groupe valeur plus c'est vraiment une bonne affaire. Voyez vous-même.

- climatiseur
- boîte automatique
- moteur de 2,3L à injection électronique
- suspension à quatre roues indépendantes
- essuie-glace à balayage intermittent
- 2 rétroviseurs à télécommande électrique
- amortisseurs hydrauliques à gaz
- direction et freins assistés
- radio AM/FM stéréo



La Mercury Topaz est la Mercury la plus vendue au Canada.



La Ford Tempo est la voiture la plus vendue au Canada depuis quatre années consécutives.

Ce n'est pas tout. Nous vous offrons aussi le financement du manufacturier sur la Ford Thunderbird, la Ford Taurus, la Mercury Cougar et la Mercury Sable ainsi que le financement du manufacturier ou la remise de 750 \$ sur la Ford Probe.

Alors si vous recherchez autre chose que des offres étonnantes, vous n'avez qu'à passer chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

Nous savons qu'il n'y a pas que l'argent qui compte. C'est pourquoi nous avons tout fait pour vous offrir la gamme de voitures familiales la plus complète et la mieux construite.

Passez chez votre
concessionnaire Ford ou Mercury aujourd'hui.



La qualité passe avant tout.

*L'offre de financement est offerte comme alternative à celle de remise en argent. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
**P.D.S.F. de la Tempo L et de la Topaz L 1990-4 port-ères équipées du groupe valeur plus 101A ou 331A. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate.
†Les offres de remise en argent de 1000 \$ sur les modèles Tempo et Topaz ou de 750 \$ sur Probe ainsi que le financement du manufacturier sont d'une durée limitée. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire à partir du 3 mai 1990 ou jusqu'à ce que la compagnie Ford du Canada modifie cette clause. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés auparavant et ne doivent être combinées à aucune offre précédente ou présente en vigueur. L'offre comprend la participation du concessionnaire. Elle est offerte aux résidents du Québec via les concessionnaires participants de la province de Québec.
Les ensembles de meilleurs vendeurs sont basés sur les données de R.L. Polk et Compuserch Registrations de 1986 à 1989.



Quand vous avez des obligations d'épargne du Québec et que vous savez que vous pouvez en faire ce que vous voulez, quand vous le voulez, c'est tout à fait normal de se sentir léger!

12%
LA PREMIÈRE ANNÉE

Un moyen d'épargne simple, flexible et avantageux

HÂTEZ-VOUS! LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC SONT EN VENTE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE DANS LES BANQUES, LES CAISSES DES JARDINS, LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET AUPRÈS DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ COMMUNICATION-QUÉBEC.

873-2111
873-8989
873-5555

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Des inondations dévastent de nombreuses villes de l'Arkansas et 41 comtés du Texas

d'après UPI

■ Une nouvelle série de violents orages, accompagnés de vents de plus de 100 km/h, se sont abattus hier sur l'Arkansas, privant des milliers de familles d'électricité et ajoutant encore à la détresse générale causée par des inondations intempestives qui ont transformé les rues de nombreuses villes en torrents.

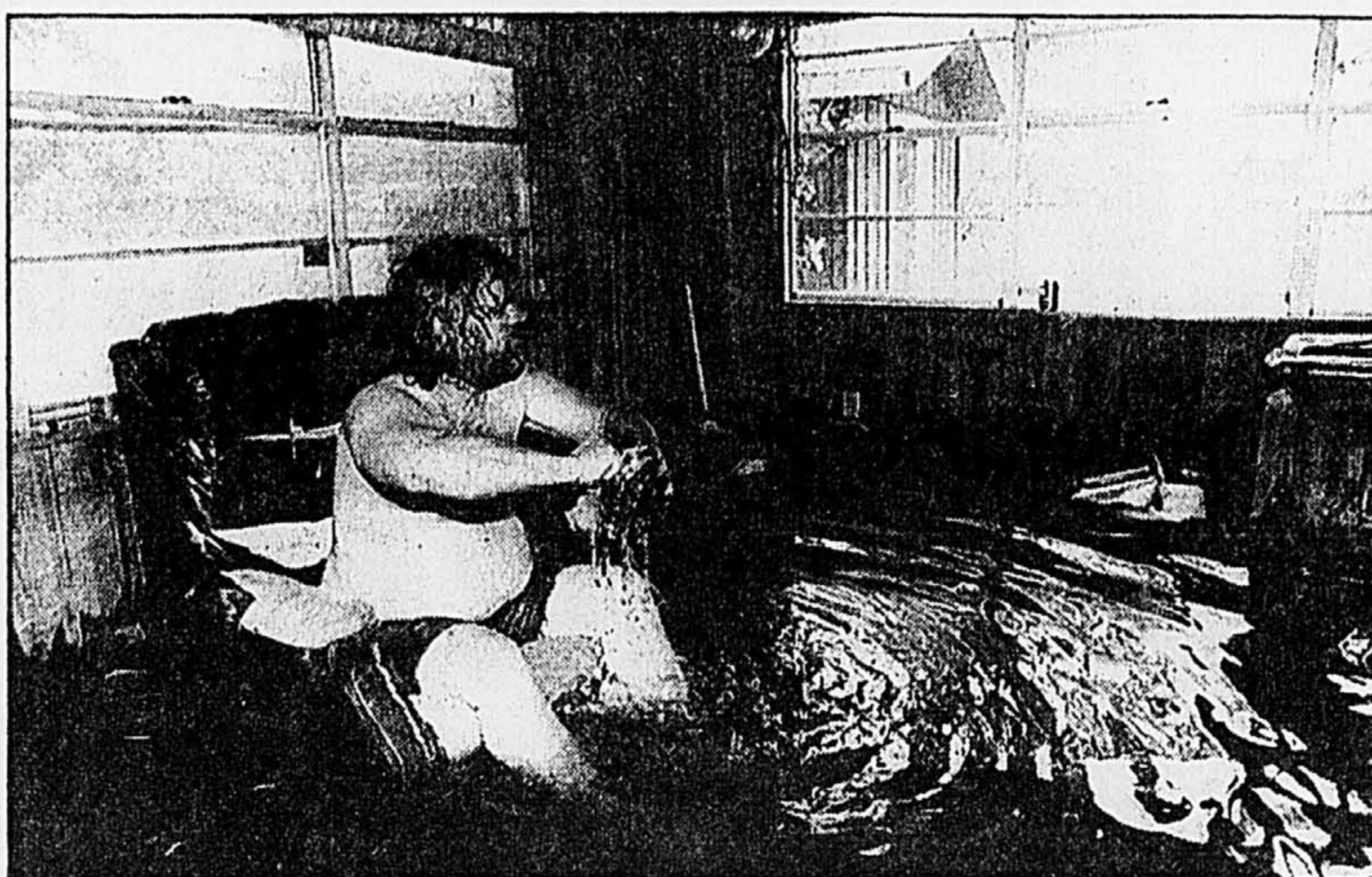
Par ailleurs, dans le sud-est du Texas, des orages sont venus gonfler encore les eaux de la Trinity River qui, en sortant de son lit, a déjà inondé quelque 4 600 demeures, dont la plupart demeureront probablement immergées pendant des semaines.

«C'est un véritable enfer, a déclaré Wanda McNewmar, qui a dû quitter sa maison en toute hâte. Je ne sais pas ce que nous allons faire. Peut-être allons-nous être obligés de vivre dans les arbres, avec les oiseaux.»

Dans l'Indiana, les inondations provoquées par les crues des rivières White et Wabash sont les pires qu'on ait connues depuis 20 ans. Les experts craignent qu'en certains endroits, les eaux ne se retirent pas avant le mois prochain.

Les résidents de la région de Petersburg, dans l'Indiana, ont été avertis de ne pas boire l'eau du robinet, les crues de la rivière White ayant emporté une jetée qui protégeait le réservoir d'eau potable de la ville et arraché des conduites d'eau sur une distance d'un kilomètre. Les réparations devaient prendre au moins une semaine.

Dans l'Arkansas, des orages catastrophiques accompagnés de grêle ont déraciné des arbres et



David Carver, un résident de Romayor, au Texas, tente désespérément d'essorer les vêtements qu'il a retrouvés flottant ça et là dans sa demeure inondée.

TELEPHOTO AP

endommagé de nombreuses structures. Quelque 22 000 résidents de la région de Little Rock sont privés d'électricité.

Le gouverneur de l'État, Bill Clinton, a décidé de dépêcher la Garde nationale à Arkadelphia, où le niveau de la rivière Ouachita est monté de trois mètres en 24 heures. La rivière menaçait de sortir de son lit incessamment, ce qui aurait pour effet d'inonder au moins 40 maisons.

M. Clinton a déclaré par ailleurs le comté Garland zone sinistrée, après avoir inspecté les dom-

mages subis par la ville de Hot Springs, où plus de 30 cm de pluie sont tombés durant le week-end, précipitant des torrents d'eau boueuse à travers les rues.

«C'était comme les rapides du Colorado, relate Jerry Chambliss, propriétaire d'une galerie d'art dans ce lieu de villégiature. Il y avait ces énormes vagues qui déferlaient dans les rues. Je n'ai jamais rien vu de si effrayant de ma vie.»

Au Texas, 41 comtés ont été déclarés zones sinistrées. Plus de la moitié des 210 demeures du petit

village de Dayton Lakes sont recouvertes d'eau, et l'unique épicerie du village a été emportée jusque dans un bois.

Les autorités sanitaires soulignent que le danger ne sera pas écarté même lorsque les eaux se seront retirées. Le risque de rage sera beaucoup plus élevé que de coutume cet été, précise-t-on, les animaux sauvages vivant le long des rivières ayant été chassés vers les hauteurs et étant ainsi plus susceptibles d'entrer en contact avec les animaux domestiques et de leur transmettre le virus.

LES AVANTAGES JEEP

«Le meilleur des meilleurs.»

Le Jeep Cherokee 4RM a été nommé «Le meilleur des meilleurs» par la revue «4-Wheel and Off-Road.»



Jeep Cherokee Sport 4RM 1990
18 995 \$^{††}

16 modèles
de 16 000\$ à 32 000\$^{††}

+ 1000\$

de remise garantie¹

OU
crédit spécial du fabricant

+ 7/115

vous en avez +
pour votre argent

LES AVANTAGES EAGLE



EAGLE TALON
à partir de **16 300\$^{††}**

PLUS OFFRES SPÉCIALES SUR BEAUCOUP D'AUTRES MODÈLES
Venez voir votre concessionnaire Jeep et Eagle pour les détails.

¹ La période de remise garantie prend fin le 30 septembre 1990. La remise s'applique à des modèles 1990 spécifiques seulement. Elle ne s'applique pas aux acheteurs qui choisissent l'offre de financement.
^{††} Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

Offres incroyables EAGLE VISTA



Vista 89 (4, 3 portes) Vista 90 (4, 3 portes)

Aussi offerte en versions familiale et turbo

Réduction sur PDSF	Jusqu'à 483\$	Jusqu'à 483\$
Remise du fabricant	500\$	500\$
Crédit spécial	Oui	à la place de la remise

¹ La réduction supplémentaire sur le P.D.S.F. de 2625 à 4835 s'applique aux modèles Eagle Vista 1989 et 1990 seulement, selon le modèle acheté. Les quantités sont limitées. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Lorsque le stock complet d'un modèle spécifique est épuisé, ce modèle ne sera plus offert.

^{††} La remise du fabricant est une offre de durée limitée. Elle s'applique aux Eagle Vista 3 et 4 portes. L'achat doit être fait et la livraison prise à partir du stock d'un concessionnaire Jeep et Eagle participant entre le 19 avril 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace toutes les offres annoncées précédemment. Les véhicules de location ou détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

Ces offres sont mutuellement exclusives. Les acheteurs au détail admissibles qui achètent une Eagle Vista 1989 ont droit au crédit spécial du fabricant. Les transactions sont soumises à l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltee et l'achat du véhicule et sa livraison doivent être faits à partir du stock d'un concessionnaire Jeep et Eagle participant entre le 19 avril 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada mettra fin au programme. Les offres de crédit s'appliquent aux Vista 89 et 90, aux Cherokee 90, et excluent les flottes et les véhicules loués au détail. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Des conditions de location spéciales s'appliquent à la place des remises pour certains modèles. Voir un concessionnaire pour les détails.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE

MONTREAL
Automobiles Montreal
Dauphine Ltée
Montreal 331-6130
Concordia Auto Ltée
Montreal 273-2373
Lareau Automobiles Inc.
Montreal 937-9551
Le Cartier Jeep/Eagle Inc.
Montreal 323-4350

Micor Auto Inc.
Montreal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995
A Ma Boite Automobiles Inc.
Pierrefonds 694-4400
Garage Spécial Service
Pointe-Claire 694-4641



La division la plus récente de Chrysler Canada

RIVE-SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
Automobiles de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901
Auto Montreal-Sud Inc.
Longueuil 670-8410
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234
Automobiles Segé
St-Benoit 653-3333

Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711
Lestage Jeep/Eagle Ltée
St-Rémi 454-7591/861-4435
Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792
RIVE-NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Performance Jeep/Eagle Inc.
Laval 687-3123

